

PLUS D'ESPOIR POUR LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

Admission
de milieu
américain

La conférence est morte, dit-on et ses funérailles auront lieu aujourd'hui.

Autre note de Roosevelt

LONDRES, 6 juillet. — (Presse associée). — Un échange de messages entre la délégation américaine et le Président Roosevelt a fait dire hier midi, dans certains milieux importants américains qu'il vaudrait tout aussi bien dissoudre partiellement la conférence économique.

Ces milieux, après examen des dernières communications du Président, ont formulé la conviction qu'il serait impossible de garder la conférence en session présentement.

ENCORE UN MESSAGE

LONDRES, 6 juillet. — La délégation américaine à la conférence économique a reçu pendant la nuit un message du Président Roosevelt.

La communication n'a pas été publiée mercredi pour la raison que l'heure est longue et que l'on n'a pas fini de la déchiffrer. Elle commença à arriver par bouts à 1 heure, mercredi.

M. Cordell Hull fut le seul membre de la délégation américaine à commenter la situation. "Nous sommes résolument opposés à l'ajournement", dit-il. Les adversaires de la politique américaine n'attendent rien de Washington qui serait de nature à changer le moins du monde la situation. La conférence est déjà morte, disent-ils, et ses funérailles auront lieu demain.

SEUL RESULTAT

L'un des plus amers reproches du bloc de l'or est celui-ci : la conférence n'a fait qu'attirer l'attention sur la situation monétaire et les grands spéculateurs en ont profité.

Il affirme que l'on a déclenché des courses contre les banques de la Tchecoslovaquie pour la simuler, raison que ce pays n'a pas signé la déclaration du bloc de l'or.

TACHE DIFFICILE

LONDRES, 6 juillet. — (Presse canadienne). — De l'avis des journaux anglais, le Président Roosevelt pourrait difficilement remettre à flot par un nouveau message, la conférence économique, qu'il a torpillée, par son refus de prendre en considération la stabilisation des changes.

Le "Times" présume que M. MacDonald aura une rude tâche, s'il veut sauver la conférence, à moins d'une déclaration du côté américain pour réparer le tort causé par le ton du message du Président Roosevelt.

MANQUE DE DIPLOMATIE

"Pour bien des gens, dit-il, il semblerait que le Président Roosevelt a voulu délibérément faire échouer la conférence."

Suivant le "Manchester Guardian", il faut présumer que M. MacDonald espère que Roosevelt pourra, si on lui en fournit l'occasion, se dédire de certaines des déclarations de sa déclaration de lundi, et donner à la conférence une preuve que la coopération américaine, en matière monétaire, n'a pas été retirée. Il conclut que s'il veut sauver la conférence, M. Roosevelt devra opérer un grand geste.

LA GARDE RUSSE DE
SAKHALIN RENFORCEE

TOKIO, 6 juillet. — Les petits journaux publiés que la garnison soviétique de la partie russe de l'île de Sakhalin a été renforcée de 3.000 gardes. Deux mille hommes y furent envoyés en 1932. Ces renforts suivent l'assassinat de trois pêcheurs japonais par des Russes sur la péninsule de Kamchatka.

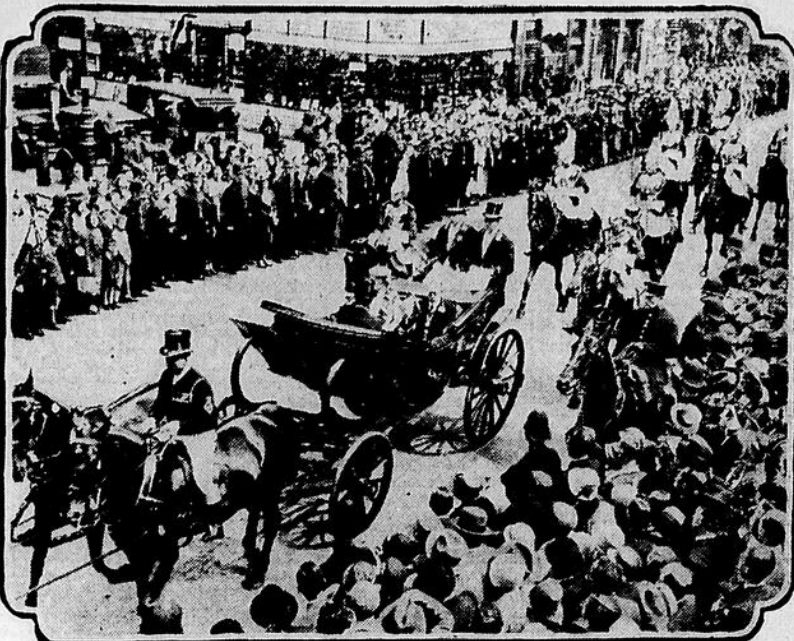
Les journaux sérieux n'ont pas publié la nouvelle que les milieux officiels déclarent.

DEMISSION ACCEPTEE

M. Tolmie résolu à former un gouvernement d'union en Colombie.

VICTORIA, 6 juillet. Le premier ministre S.F. Tolmie a accepté, jeudi 6, la démission de son ministre des travaux publics, l'honorable R.W. Bruhn, et formulé sa résolution à constituer un gouvernement d'union, "seule solution possible dans le présent chaos politique".

UNIVERSITE QUE N'AFFECTE PAS LA CRISE



Escortée par un détachement de cavalerie, leurs Majestés le roi George V et la reine Marie d'Angleterre se rendent en grande pompe à Bloomsbury, assister, le 26 juin, à la pose de la pierre angulaire du nouveau pavillon de l'université de Londres.

185 MORTS AUX ETATS-UNIS

LA LANGUE ANGLAISE
COMPTE 400,000 MOTS

Dont on n'emploie que 850 dans la conversation courante. — Langue universelle.

CHICAGO, 6 juillet. — Suivant Mlle Mary L. Guyton, surintendante de l'éducation adulte au Massachusetts, la langue anglaise possède plus de 400,000 mots, dont 850 seulement sont employés dans la conversation courante.

Mlle Guyton a remplacé le professeur C. K. Ogden, de Cambridge, Angleterre, qui devait donner une causerie sur l'anglais, langue universelle.

GROS QUI AIME LES
VETEMENTS FEMININS

LOS-ANGELES, Californie 6 juillet. — Joseph Zurcher, un employé de buanderie, lourd de 200 livres, porte un accoutrement féminin pour travailler.

Les vêtements féminins sont plus frais, explique-t-il, de sa gravo voix de basse; ils sont plus faciles à mettre et à enlever et se lavent plus facilement. Je m'en trouve bien depuis des années.

Le total des victimes est aussi de 18 morts que l'an dernier et de 298 moindre qu'en 1931. Le bilan de 1932 fut naturellement élevé à cause des trois jours de congé.

MALIN CLIN D'OEIL
D'ABRAHAM LINCOLN

Sur un faux billet américain de \$5 mis en circulation à Des Moines.

DES MOINES, Iowa, 6 juillet. — Certains faux-monnayeurs sont doublés de faucons.

Les banquiers de Des Moines prennent garde de ce temps-ci qu'on ne leur passe de faux billets de \$5 à l'effigie d'un Abraham Lincoln qui tape un clin d'oeil.

L'imitation est parfaite sauf pour ce qui concerne le peu sérieux cliquant.

Mardi, jour de la fête nationale. — 670 blessés rien qu'à New-York.

NEW-YORK, 6 juillet. (Presse associée). — La célébration de la fête nationale des Etats-Unis a fait plus de morts le 4, que les premières escarmouches de la guerre de la Révolution, malgré la baisse du nombre des victimes des pétards.

En tout, 185 hommes, femmes et enfants ont péri. Il n'y eut que sept morts à Lexington et 93 à Concord en avril 1775.

Les blessés se comptent par centaines. Rien qu'à New-York, on a soigné dans les hôpitaux 670 personnes blessées par les pétards. Il y en a peu parmi ce nombre, cependant, qui soient grièvement blessés.

La diminution des pétards n'est pas en soi un fait de progrès. Les accidents d'auto en ont fait 82. Cinquante-huit personnes se sont noyées. Trente-huit ont perdu la vie en d'autres accidents. L'aéroplane, le revolver et les automobiles se sont chargés du reste. Un parachutiste s'est tué à l'exposition de Chicago.

Le total des victimes est aussi de 18 morts que l'an dernier et de 298 moindre qu'en 1931. Le bilan de 1932 fut naturellement élevé à cause des trois jours de congé.

La diminution des pétards n'est pas en soi un fait de progrès. Les accidents d'auto en ont fait 82. Cinquante-huit personnes se sont noyées. Trente-huit ont perdu la vie en d'autres accidents. L'aéroplane, le revolver et les automobiles se sont chargés du reste. Un parachutiste s'est tué à l'exposition de Chicago.

Le total des victimes est aussi de 18 morts que l'an dernier et de 298 moindre qu'en 1931. Le bilan de 1932 fut naturellement élevé à cause des trois jours de congé.

L'escadre
part pour
Reykjavik

Le général Balbo dément la suppression de l'étape Shediak.

LONDONDERRY, Irlande septentrionale 6 (Presse associée). — L'escadre italienne, en route pour Chicago, a décollé, à 12 h. 40, cet après-midi, pour Reykjavik, Islande.

L'hydravion portant le ministre italien de l'air, le général Italo Balbo, commandant de l'armada, fut le premier à partir. Les autres suivirent à intervalles réguliers et offrirent à la population l'intéressant spectacle de leurs formations en survolant la ville.

Le général Balbo a démenti, mardi, la nouvelle que l'étape de Shediak eût été supprimée. Il décida mardi soir également de partir, mercredi après avoir reçu des rapports favorables sur les conditions atmosphériques en Islande. La brume s'est dissipée et l'on prévoit une période de beau temps dans les régions du nord.

PRUDENCE

L'envoie fut remis mardi à la suite d'un message téléphonique du premier ministre italien.

Mussolini recommandait de ne pas courir de risques, expliquant qu'il serait téméraire de s'envoler si les conditions atmosphériques n'étaient pas satisfaisantes.

Le Duce espérait que les 24 avions arriveraient sains et saufs à Chicago. Le dictateur a déclaré qu'il ne serait guère à l'honneur de l'Italie de perdre un de ses avions par imprudence.

Le général Balbo, accompagné par le maréchal Clark Hall, le général Aldo Pellegrini et le colonel Cagna a rendu visite mardi, au marquis de Londonderry, ministre de l'air anglais.

UNE CHEMISE

Les aviateurs ont employé leurs loisirs mardi à visiter la ville. Un groupe des leurs a parcouru une manufacture de chemises où on leur a fait cadeau d'une chemise à chacun.

LORD DUNCANNON

MONCTON, Nouveau-Brunswick, 6 juillet. — Lord Duncannon, fils de lord Bessborough, qui accompagnait ses parents jusqu'ici, est parti pour Newport, Rhode-Island, où il va passer une semaine. Il a visité Shediak et examiné les préparatifs faits pour l'arrivée de l'escadre du général Balbo.

Le général Balbo, accompagné par le maréchal Clark Hall, le général Aldo Pellegrini et le colonel Cagna a rendu visite mardi, au marquis de Londonderry, ministre de l'air anglais.

Hitler règne en
maître sur tout
le sol allemand

Le parti populiste bavarois s'est licencié mardi et la dissolution du parti centriste n'est plus qu'une question d'heures.

BERLIN, 6 juillet. — (Presse associée). — Le parti populiste bavarois, le sixième en importance des 14 groupes parlementaires en existence avant les élections du 5 mars, s'est de son propre mouvement licencié mardi.

La dissolution du parti centriste, qui avec les populistes, catholiques également, détenait 88 des 584 sièges du Reichstag, n'est plus qu'une question d'heures.

LA FILLETTE DE NOS
JOURS A PLUS DE VIE

Elle est encore, cependant, moins indépendante que ses frères.

LONDRES, 6 juillet. La fillette moderne vaut mieux que sa mère, si l'on en croit Mlle S. A. Darrah, principale sortant de la charge de Clapham High School.

Il y a trente ans, dit-elle, les fillettes connaissaient peu le monde. Aujourd'hui, ce sont des Atres bien vivants avant qu'elles aient quitté l'école. La radio et le mouvement des Girl Guides, le croit, sont les deux éléments qui ont opéré le changement.

"La fillette moderne considère sa matresse comme une amie plus qu'on ne le faisait aux générations précédentes, mais elle est plus difficile à manier et a plus de caractère."

MOINS DOCTILES

"Pourrait-elle, j'aimerais que les fillettes soient moins dociles. Même de nos jours, elles n'ont pas la même indépendance que leurs frères. Elles obéissent à peu près tout ce qu'on leur dit."

"J'aime la sincérité de la fillette moderne. Elle n'est pas méfieuse que sa mère était aux examens, mais elle porte un plus vif intérêt aux choses pour elles-mêmes et non pas parce que sa matresse le lui a dit."

LE BOIS

LONDRES, 6 juillet. — (Presse canadienne). — Le comité de rédaction de la conférence économique est à l'élaboration des propositions pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'industrie du bois.

Il y a trois jours, le Canada s'en prit énergiquement aux méthodes russes pour la production du bois et son dumping sur le marché mondial, sans égard aux prix.

Le comité de rédaction de la conférence économique est à l'élaboration des propositions pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'industrie du bois.

Roosevelt
se remet à
la besogne

Il consacre son attention au programme de relèvement national.

WASHINGTON, 6 juillet. — (Presse associée). — Le Président Roosevelt s'attaqua, mercredi au programme de relèvement national après avoir adressé à la délégation américaine à Londres un message dans lequel il lui conseilla de travailler à la continuation de la conférence économique.

De retour à la Maison Blanche après plus de deux semaines de vacances, dont deux jours passés à Campobello, Canada, le Président examina les rapports de Londres qui lui demandaient de nouvelles instructions.

Avant d'aller se coucher mardi soir, il écrivit un message recommandant à la délégation américaine de ne rien négliger pour renflouer la conférence.

La publication de ce message est laissée à l'initiative de la délégation.

A L'INTERIEUR
Les secrétaires du cabinet ont reçu instruction de faire rapport au Président. Le premier objet de son attention sera le programme de travaux publics et de relèvement industriel grâce auquel M. Roosevelt espère remettre à l'ouvrage des milliers de chômeurs avant l'hiver.

Il lui tarde de prendre connaissance d'un rapport détaillé de la Commission de relèvement industriel concernant ses progrès en fait d'élaboration d'accords avec les différentes industries au sujet de meilleures conditions de travail et des salaires.

Le premier des accords, celui de l'industrie textile, attend l'approbation du Président pour devenir exécutoire.

AUGMENTATION DES SALAIRES

NEW-YORK, 6 juillet. — Si les salaires étaient encore anormalement bas dans les industries manufacturières aux Etats-Unis (Suite à la page 9)

Le premier des accords, celui de l'industrie textile, attend l'approbation du Président pour devenir exécutoire.

Entente en principe

Les pays producteurs de blé reconnaissent la nécessité d'équilibrer l'offre et la demande. — Il reste à convenir des méthodes. — Collaboration de l'Europe.

LONDRES, 6 juillet. — (Presse canadienne). — Interviewé par la Presse canadienne, le premier ministre R. B. Bennett a refusé mardi de rien ajouter au communiqué officiel de la conférence internationale du blé.

"Comment le régime va-t-il fonctionner?" lui demanda-t-on.

"Je ne puis entrer dans les détails présentement", répondit le premier ministre du Canada.

LONDRES, 6 juillet. — (Presse associée). — Le Canada et les autres grands pays producteurs de blé, ayant consenti en principe à un ajustement temporaire de la production et de la demande mondiale, ont décidé mercredi de déterminer le degré de coopération qu'ils sont en droit d'attendre des pays de l'Europe.

JUSQU'AU 10

La conférence internationale du blé restera pendant ce temps ajournée, probablement jusqu'au 10 juillet, alors que l'on aura de nouveaux rapports concernant la récolte.

Le communiqué officiel suivant a été publié au sujet de l'accord : "Les quatre grands pays exportateurs d'outre-mer, le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie, se sont entendus aujourd'hui en principe sur une politique d'ajustement temporaire de la production et du commerce à la demande mondiale, en vue d'améliorer le prix du blé et de liquider les excédents de stocks maintenant suspendus sur le marché."

"Nous reconnaissons toutefois que la solution du problème du blé, dépend de la coopération des pays européens."

LE MINISTRE FAIT
ELEVER LES POTEAUX

Les girafes causent de la statique dans les communications téléphoniques.

NAIROBI, Afrique, 6 juillet. Les girafes qui parcourent le vaste territoire tant de brouillards dans les conversations téléphoniques en se frottant le cou contre les poteaux que le ministre des postes a ordonné de rehausser tous les poteaux de trois pieds.

OTTAWA, 6 juillet. — Le cadavre de Reginald Létourneau, professeur du collège militaire de Kingston, a été retrouvé dans la rivière Ottawa, samedi soir, après une recherche de deux jours. M. Létourneau s'est noyé en se baignant, jeudi soir.

MIAMI, Floride, 6 juillet. — Les carcasses de plus de 200 baleines noires jonchent la côte sud de la Floride.

Suivant l'hypothèse des naturalistes, trompés par une marée plus forte que d'habitude, causée par la pleine lune du 8 juin, les cétacés s'engagèrent dans un labyrinthe de bas fonds affolés de ne pouvoir retrouver leur chemin et se projetèrent d'eux-mêmes sur des bancs de boue. Les plus gros a 25 pieds de long et pèse 6,500 livres.

On ne croit pas que la mésaventure ait été causée par la poursuite de requins, car une seule de ces baleines porte la trace d'une morsure.

Pie XI visite Saint-Paul-hors-les-murs

BIENVENUE A L'EMIR DE L'ARABIE

Aux vivats d'une foule de pèlerins

Etudiants du Collège canadien au nombre des invités.

ROME 6 juillet. — (Presse associée.) — Plusieurs milliers de pèlerins de l'Année Sainte ont acclamé le 30 juin, le plus illustre d'entre eux, le Pape Pie XI lui-même, sorti du Vatican pour assister à une grand-messe solennelle en la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs.

C'est la troisième visite que Sa Sainteté rend aux grandes églises de Rome, pour gagner l'indulgence plénière de l'Année Sainte.

Des centaines d'invités, parmi lesquels avaient pris place des étudiants du Collège Canadien et des pèlerins canadiens, auxquels s'étaient joints des milliers de Romains, remplirent la basilique de grand matin.

VON PAPAN

On remarquait dans l'assistance le vice-chancelier allemand, le comte Franz von Papan, et Mgr McNally, de Hamilton, Ontario.

La basilique de Saint-Paul est située du côté de Rome opposé à celui où se trouve le Vatican.

Contenus par les carabinieri et les troupes disposées, en cordon sur la square en face de l'église, les pèlerins éclatèrent en applaudissements lorsque le cortège des automobiles noirs portant le Pape et sa suite défila et entra dans un monastère voisin.

La foule se précipita ensuite vers l'intérieur de la cathédrale. En quelques instants le temple aux superbes colonnades fut rempli.

RECEPTION

Accompagné du commandant Ferrarini, gouverneur de la Cité du Vatican, et de Monseigneur Caccia-Dominioni, maître de cérémonies, le Saint-Père arriva à Saint-Paul, environ une heure et demie avant la célébration de la messe.

Il fut accueilli à l'entrée du monastère par le cardinal Marchetti-Selvaggi, vicaire général du diocèse de Rome, et l'abbé Ildebrando Vannucci, archiprêtre de Saint-Paul.

VIVA IL PAPA!

Six trompettes d'argent firent retentir un hymne de triomphe lorsque le Saint-Père, coiffé de la tiare, pénétra dans la basilique par l'entrée principale, sur un tonne trainé par des porteurs vêtus de cramoisi. Des assistants agitaient devant Sa Sainteté de grands éventails de plumes d'autruche. A la tête du cortège avançaient les princes de l'Eglise.

Des qu'elle aperçut le pontife, la foule se mit à crier "Viva il Papa!" Des paysannes élevaient leurs enfants au bout de leurs bras pour que le Saint-Père les bénisse et pleurèrent de joie.

La multitude continua ses acclamations à la suite du pontife à mesure que celui-ci avançait lentement dans l'église.

PATRIARCHE D'ISTAMBOUL

Passé le maître autel, le trône s'arrêta devant la tribune. Le Pape monta au trône épiscopal, croisa les mains et récita une prière avant de se préparer à entendre la messe.

Le silence descendit sur la foule que ne rompaient que la voix de Monseigneur Anastase Rossi, patriarche d'Istanbul, qui chantaient la messe, et les réponses du chœur.

NOUVEAU CONCOURS DE TOUS LES PAYS

En vue du redressement. — Lancé par M. John Nelson et sir L. Falconer.

BOSTON, 6. — M. John Nelson, de Montréal, président du Rotary International, a clôturé le 30 le 24e congrès annuel, par un appel à la coopération de toutes les nations, en vue du redressement.

Sir Robert Falconer, ex-président de l'université de Toronto, a formulé l'espoir que la conférence économique remède aux déplorables conséquences du régionalisme et de l'isolement.

JUGEMENT IMPORTANT POUR LES ASSURES

QUEBEC 6. (Presse canadienne.) — Une réclamation pour accident contre une société d'assurance doit être signifiée dans le délai de dix-huit mois prescrit par la loi provinciale, ont déclaré trois juges de la cour d'appel qui ont maintenu le 30 l'appel de la North American Insurance Company contre François-Xavier Hudon.

En août 1930, M. Hudon acheta une police d'assurance de \$1,000.

En mars de l'année suivante, il subit un accident mais attendit à janvier 1933 pour présenter sa réclamation. La société refusa de payer, d'où la poursuite.

L'action fut en conséquence renvoyée.



Le roi George V et le roi Feisal de l'Irak causent dans la cour de la gare Victoria à Londres, durant une inspection de la garde d'honneur qui accueille le monarque asiatique à Londres à sa première visite en Angleterre. Le roi George et le prince de Galles sont venus lui souhaiter la bienvenue.

Un redressement général

Au Canada et aux Etats-Unis. — "Western Union" restitue à ses employés la réduction de salaires imposée en août dernier. — Signes divers d'amélioration.

NEW-YORK, 6 juillet. — (Presse associée.) — Les événements de la semaine dernière, tant dans le domaine financier que commercial, indiquent que la reprise se continue de façon étonnante et qu'elle atteint toutes les parties du pays, déclare la revue de Dun et Bradstreet.

"L'élan avec lequel les affaires ont rebondi des minima enregistrés il y a trois mois, dit l'agence, est indubitablement sans précédent dans l'histoire du pays."

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

WASHINGTON, 6 juillet. — L'Association des chemins de fer américains annonce que le chargement payant pour la semaine terminée le 24 juin a été de 604,653 wagons, une augmentation de 16,737 sur la semaine précédente et de 105,875 sur la semaine correspondante de 1932.

ACTIVITE MARITIME

BUFFALO, 6. — Le nombre des cargos immobilisés dans le port de Buffalo a baissé de 70 à 50 au cours des dernières semaines. Plusieurs de ces navires étaient inactifs depuis plusieurs années.

AU CANADA

OTTAWA, 6. — Le ministre du commerce, l'honorable H. H. Stevens, annonce le remplissage de 28,000 tonnes de rails pour le Canada National.

TORONTO, 6. — Les rapports de Maclean concernant le bâtiment accusent une augmentation de 25 pour cent de juin sur mai.

WOODSTOCK, 6. — "Oxford Knitting Mills" vont renouveler leurs portes sous bois.

TORONTO, 6. — "Canadian Packers" exécutent un paiement de

UN JEUNE HOMME EST TUE PAR LA FOUDRE

Au cours d'une tempête à Ste-Monique. — Deux chevaux morts.

TROIS-RIVIERES, 6. (De notre correspondant.) — Wilfrid Chauvette, un jeune homme de 21 ans, fils de M. Joseph Edras Chauvette, de Sainte-Monique, comté de Nicolet, et employé au service de M. Félix Champagne, a été tué avec les deux chevaux qu'il conduisait au cours de l'orage du 30 juin.

La foudre s'est produite comme le jeune Chauvette cherchait à se mettre à l'abri. Le docteur Helle, coroner, doit tenir une enquête.

Pendant la même tempête, dans la paroisse du Grand Saint-Esprit, la foudre est tombée sur la grange de M. Arsène Longval. Le toit de la grange a été emporté par la force du vent.

LES TARIFS DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE

ALBANY, New-York, 6. — Le maire Thacher d'Albany, a déclaré le 30 à une séance publique de la commission des services publics que si les villes ne pouvaient obtenir une réduction des taux de gaz et d'électricité, elles construiraient leurs propres usines.

Plusieurs maires de l'est du New-York ont témoigné à l'enquête sur le nouveau tarif appliqué par la "New-York Power & Light Corporation".

Une fillette se noie à Ottawa

OTTAWA 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — Phillis Armstrong, âgée de 12 ans, une élève de l'école publique Lady Evelyn, s'est noyée à 11 h 30, alors qu'elle se baignait sur la plage Brantwood, à Ottawa Est, avec un certain nombre de ses petites camarades. Le corps fut retrouvé environ une heure plus tard et le docteur J.B. Hollingsworth, appelé sur les lieux, pratiqua la respiration artificielle mais sans succès.

Un incendie a causé pour \$250,000 de dommages à la briqueterie de Laprairie

Plusieurs maisons détruites. — L'usine incendiée devait ouvrir ses portes lundi avec cent cinquante employés. — Deux autres incendies causent des dommages considérables à Outremont et au Bois Franc. — Un pompier blessé grièvement.

LE SCARBORO

La maison de rapport Scarboro, située au numéro 2,515 Avenue Maplewood, a été menacée de destruction par les flammes, à 4 heures, le 30 juin. L'incendie a débuté dans le toit de la maison de trois étages. Le pompier Henri Hotte, de la caserne de l'avenue Gaitneau, a été gravement blessé à la main lorsqu'une partie de plafond s'est écroulée. Le locataire Charles Lafleur, de la brigade des pompiers, lui a donné les premiers soins. Hotte a été ensuite transporté chez lui. On a dû se servir de quatre jets d'eau, sous la direction du chef suppléant Saint-Marie. Les pompiers sont restés trois heures sur les lieux.

A LA CANADIAN EQUIPMENT

Des dommages estimés entre \$12,000 et \$15,000 ont été causés par un incendie dont l'origine fut un court circuit. Les flammes ont détruit les propriétés de la Canadian Equipment Company Limited, station Val Royal, Bois Franc, près de Ville Saint-Laurent.

Les dommages ont été évalués à \$12,000 et \$15,000. Les flammes se sont propagées si rapidement vers 10 heures le 30 juin, que l'on a dû téléphoner à Montréal pour avoir des appareils ainsi que des hommes.

Le feu a commencé dans un édifice de la compagnie quelques minutes avant 3 heures, heure normale. Le 30 juin, en même temps que l'orage électrique.

L'escalade d'urgence de la Montreal Light, Heat and Power, a été appelée de bonne heure hier soir, et s'est occupée de faire disparaître tous les raccords dangereux des fils. La transmission téléphonique a pu être rétablie avec Montréal vers 10 heures le 30 juin grâce à un circuit que l'on a fait passer par la ville de Saint-Jean.

A onze heures le feu se continuait et un grand vent mettait en danger plusieurs maisons dont certaines ont été détruites. La demeure de M. Camille Bourdon, surintendant de la St. Lawrence Brick Company, a été grandement endommagée.

Le premier édifice attaqué par les flammes a été détruit entièrement. L'édifice qui contient les fours a aussi été grandement endommagé.

Les dommages sont considérables, surtout si l'on songe que l'usine devait ouvrir lundi et devait donner de l'emploi à 150 hommes. Ce matin on estimait les dommages à \$250,000.

Les flammes, dans la soirée, se voyaient à plusieurs milles à la ronde. D'après certains témoins, faits au journal on a cru à un moment qu'un navire était en feu sur le fleuve.

LE DEPART DU FRERE WALTER POUR L'EUROPE

QUEBEC, 6. — (Presse canadienne.) — Le Révérend Frère Walter, depuis six ans directeur de l'école Saint-Patrice, ici, est parti le 30 pour l'Irlande à bord du "Duchess of Bedford". Le Père Walter a terminé son terme comme directeur de l'école et reviendra au Canada dans une couple de mois pour aller habiter Montréal.

De nombreuses décorations aux militaires canadiens français

OTTAWA, 6 juillet. (Du correspondant de "La Patrie"). — Le ministre de la Défense Nationale annonce que des décorations ont été accordées aux militaires canadiens-français dont les noms suivent: Médaille pour longs services et honneur, sergent-major 22ème régiment et sergent A. Matte, corps d'intendance canadien. Décoration pour les officiers des forces auxiliaires coloniales, le colonel G.E. Marquis, 13ème brigade d'infanterie, le major A. Maranda, du régiment de Québec, le major J.L. Gilbert, corps médical, le major R.E. Fafard, fusiliers du Saint-Laurent et le major E. Tremblay, corps médical. Médaille d'efficacité, sergent-major L.A. Paradis, sergents N. Gosselin et J.C. Robitaille du régiment de Joliette.

Les auteurs reçus par le lieutenant gouverneur

QUEBEC, 6. — Les délégués au congrès annuel de l'Association des Auteurs Canadiens, ont été le 30 invités à un thé offert par l'honorable H. G. Carroll, lieutenant-gouverneur et par Mme Carroll. La réception fut lieu à Spencer-Wood.

Le groupe des poètes a organisé un dîner pour leur soir, auquel les hôtes d'honneur étaient Son Excellence le cardinal Villeneuve et Monseigneur Camille Roy.

Buts de la Commission de la radio

Etablir un poste puissant à Montréal, un de 1000 watts à Québec et d'autres à Chicoutimi et à New-Carlisle et assurer aux Canadiens-français où qu'ils habitent des programmes d'expression vraiment nationale.

M. MAHER INAUGURE LE POSTE DE HULL

QUEBEC, 6. En inaugurant le poste radiophonique de Hull par un discours transmis de Québec, 30 juin, M. Thomas Maher, vice-président de la Commission canadienne de radiodiffusion, a fait d'importantes déclarations au sujet de l'organisation de la T.S.F. dans la province de Québec.

M. Maher a dit que désormais nos compatriotes de langue française, à quelque endroit qu'ils habitent, auront des programmes d'expression vraiment nationale.

S'adressant aux radiophiles, il dit que le nouveau poste de Hull comprend dans son rayon la vallée de la Gatineau et la région du Nord de l'Ontario. C'est dire que les populations françaises de ces deux districts seront desservies par un poste dont le fonctionnement technique leur permettra de participer aux fêtes sonores de la métropole et de tous les centres artistiques du pays.

PRELUDE

M. Maher a annoncé que cette inauguration était le prélude d'une série d'entreprises du même genre dans d'autres régions de la province de Québec. Des postes radiophoniques seront en effet établis à Chicoutimi et à New-Carlisle pour la région du lac Saint-Jean et celle de la Gaspésie. Les radiophiles de cette région ne pourront guère entendre jusqu'ici les programmes diffusés de Montréal et de Québec. Ils captent par ailleurs les émissions des postes étrangers.

Le vice-président de la commission a annoncé également que la ville de Québec serait dotée sous peu d'un poste de mille watts avec des studios au Château-Frontenac. Il faut à ces villes — Montréal et Québec — le moyen de servir avec bonheur dans le domaine radiophonique l'art lyrique, le concert et l'éducation. La Commission a mis d'abord l'étude en vue de l'installation dans la métropole d'un poste aussi perfectionné comme tous les autres d'ailleurs, que la science le permet actuellement. Les ouvriers de la radio, ceux qui travaillent dans les stations et dans les laboratoires, ceux qui ont appris à marcher au prix de longues recherches et de tant d'efforts, surveillent encore sa marche et c'est le but de la commission de suivre et de réaliser pour son propre réseau tout ce qui peut tendre à son perfectionnement.

REGARDS PARTICULIERS

M. Maher a exprimé sa gratitude pour leur appui qu'ils lui ont donné dans toutes les suggestions qu'il leur fit au sujet de l'organisation du réseau dans le Québec. "On reconnaît que notre province a été traitée avec des égards particuliers et beaucoup plus rapidement que partout ailleurs. Les programmes d'expression canadienne-française s'étendent dans une juste proportion à tout le pays et la déclaration récente de M. Charlesworth, président de la Commission, est une réponse catégorique dans le sens de l'équité et de la justice." M. Maher a fait plusieurs critiques injustes venant de l'Ouest.

La radio, a expliqué M. Maher, est un mode d'expression. Il n'est pas d'organisme qui puisse assurer plus complètement la diffusion des idées, créer du beau dans la prose, propager de bonnes idées, qu'un réseau radiophonique. A une foule de gens. De plus, la radio deviendra un précieux auxiliaire pour créer, grâce à la compréhension des idées, cette unité nationale tant désirée.

M. Maher a fait prévoir une vaste élaboration des programmes artistiques et éducatifs pour cet automne.

VON PAPAN RECU PAR LE CARDINAL PACELLI

Longue conversation entre le vice-chancelier allemand et le secrétaire d'Etat.

CITE DU VATICAN, 6. — Le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, a eu une longue conversation avec le vice-chancelier d'Allemagne, le comte Franz von Papan, au secrétariat, le 20 juin.

Suivant les prévisions, toute la situation religieuse de l'Allemagne, a passé dans leur conversation. Le diplomate allemand a sondé Son Eminence au sujet de la possibilité d'un concordat présentement.

LA RUINE DU CHILI DUE AUX BANQUIERS

Qui a force d'instances ont lancé 80 p.c. de son énorme dette extérieure.

SANTIAGO, Chili, 6. — Dans un article relatif aux déclarations du financier Othon H. Kahn devant la commission bancaire du Sénat américain, M. Augustin Edwards, banquier et éditeur de "El Mercurio", tient les banquiers américains responsables de la ruine du Chili.

Pendant les années d'abondance, dit-il, le Chili fut sollicité de toutes côtés. Ce sont des Américains qui ont lancé 80 pour cent de l'énorme dette extérieure du pays. Les anciens banquiers internationaux, dit-il, avaient une conception bien différente de l'éthique professionnelle.

Ottawa a déjà économisé sept millions de dollars

OTTAWA, 6. — Bien que le trésorier n'ait pas encore terminé son programme par lequel on compte épargner \$14,000,000 dans le coût d'administration du Service Civil, au cours de la présente année fiscale, on a appris hier que l'on avait réalisé des économies pour un total de \$7,000,000 pour l'année.

Le bureau a siégé hier et il a pris en considération le personnel du ministère des travaux publics et des postes.

On sait que l'on entend faire des économies sans diminution générale des salaires.

Famille sauvée par un chien

QUEBEC, 6. — (Presse Canadienne). — Les aboiements d'un chien de garde dans un restaurant de Saint-Malo le 30 juin, après que le propriétaire eut fermé son établissement, éveillèrent les habitants du logis supérieur quand le feu éclata dans l'immeuble. Les occupants purent fuir dans la rue, mais le chien fut asphyxié avant l'arrivée des pompiers. Le feu fut éteint sans aucune difficulté.

ANTIDATE

WASHINGTON, 6. (Presse associée). — M. Othon H. Kahn, associé de "Kahn Loeb et Cie", a déclaré jeudi le 30 à la commission bancaire du Sénat que les titres qu'il vendit en décembre 1930 furent achetés de sa fille trois mois après, bien que la transaction porte la date du lendemain.

Franklin Roosevelt oublie pour un jour qu'il est Président

A la vieille maison de Welchpool, Nouveau-Brunswick, où il passa son enfance. — Le plus bel exemple d'amitié permanente entre deux grandes nations.

WELCHPOOL, Nouveau-Brunswick, 30 juin. (Presse canadienne). — Reposé par une bonne nuit de sommeil dans la maison d'été où il passa son enfance, Franklin Delano Roosevelt, comte d'un oeil souillant aujourd'hui les eaux sereines de la baie de Friar, s'efforçant d'oublier qu'il est le Président des Etats-Unis.

"Il faut bien être ici de nouveau", a déclaré le président des Etats-Unis, au moment où son yacht, l'"Amberjack", dans lequel il est venu du Maine, amarra dans le port, pour au moins une journée.

Hier soir, Mme Roosevelt et sa famille, assistèrent à un bal donné dans le village. Quant à M. Roosevelt, il resta dans sa vieille maison sur la colline dominant Friar Bay, à humer les vapeurs salines de la baie de Fundy. Il était venu pour se reposer et il se repose.

AMITIE

Celui-ci cita les relations canado-américaines comme le plus bel exemple d'amitié permanente entre deux grandes nations.

Il rappela l'amitié personnelle qu'il avait au capitaine Shepherd Mitchell qui commanda le navire de son père.

Parmi les personnalités venues au-devant du Président, citons le premier ministre L.P.-D. Tilley, l'honorable Dr Murray MacLaren, ministre fédéral de la santé; le sénateur Cairine Wilson, Mme W.D. Herd, ministre de la marine, le ministre Beatty et épouse du ministre canadien à Washington; l'honorable W.H. Harrison, procureur général du Nouveau-Brunswick; et M. Henry-M. Morgenthau, gouverneur de la commission américaine des crédits.

NOMBREUSES ACTIONS EN DOMMAGES A CES ELECTIONS ECHEVINALES

La campagne électorale restera célèbre aux Trois-Rivières. — Propos prétendus diffamatoires.

TROIS-RIVIERES, 6. (De notre correspondant.) — La campagne électorale qui se poursuit actuellement à Grand-Rivier, demeure célèbre dans notre région par elle-même, en vue d'établir un véritable record d'actions en dommages. Des réclamations au montant global de \$75,000 ont été prises contre M. L.W. Ricard, candidat à l'échec, en opposition à l'échec, en vue d'établir un véritable record d'actions en dommages. Des réclamations au montant global de \$75,000 ont été prises contre M. L.W. Ricard, candidat à l'échec, en opposition à l'échec, en vue d'établir un véritable record d'actions en dommages. Des réclamations au montant global de \$75,000 ont été prises contre M. L.W. Ricard, candidat à l'échec, en opposition à l'échec, en vue d'établir un véritable record d'actions en dommages.

LE DR Goldblatt administrateur anesthésique, Le Dr Shiffrin maniait l'aiguille. Le Dr Mislis tenait le tube dans lequel devait être recueilli le liquide.

L'AIGUILLE fut introduite et l'opération commença. Les secondes étaient précieuses.

TOUT à coup le Dr Mislis s'affaissa en se tenant la poitrine et en murmurant: "mon coeur".

UNE infirmière avait vainement tenté de le soutenir. Ils s'abattirent tous deux.

Sur la table, le bambin resplendissant sous l'effet du chloroforme. A ses côtés était étendu le parquet le médecin assistant.

Le chirurgien qui manipulait l'aiguille continua le manège d'une main sûre malgré le double drame qui se déroulait autour de lui. Son collègue porta toute son attention à l'action de l'insensibilisant sur l'opéré. Une infirmière remplaça l'autre médecin avec adresse.

L'OPERATION fut enfin terminée. Elle avait réussi.

LORSQUE les deux chirurgiens se penchèrent sur le Dr Mislis, auprès duquel étaient accourus d'autres médecins, celui-ci était mort.

POUR AVOIR MALMENE SA BELLE-MAMAN

OTTAWA 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — William LaTrelle, 40 ans, de la rue Preston, a attrapé six mois de prison de la part du magistrat Strike devant lequel il a comparu le 30 pour s'être permis de malmenier sa belle-mère alors qu'il avait un peu trop fêté la diva bouteille.

La 111ème comparution d'un prévenu à Hull

HULL, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — Frank McLean, sans domicile fixe, est un ivrogne invétéré. Il a comparu hier matin, pour la 111ème fois en cour de recorder de Hull, sous une nouvelle accusation d'ivresse et a été condamné à un mois de prison. C'est un record qui doit être difficile à battre.

RENNES 6 juillet. A la suite d'un voyage de Mme Lucie Dela rue-Mardus en Amérique, il fut décidé entre deux groupements de femmes de lettres, l'un français (prix Fémina), l'autre américain, de couronner, chaque année, un écrivain choisi parmi les meilleurs auteurs des deux pays. L'ouvrage retenu cette année est celui d'un Breton, M. Roger Vercesi, qui a obtenu le prix Fémina américain pour son roman "Au large de l'Eden".

MORT DES SUITES D'UNE EMOTION TROP VIVE

HULL, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — M. Edouard Soucy, de Wrightville Hull est mort le 30, des suites de l'émotion qu'il ressentait lorsqu'il avait vu sa maison détruite par un incendie allumé par la foudre au cours de l'orage de lundi dernier. M. Soucy était âgé de 40 ans; il laissait une veuve et 11 enfants.

Nomination de M. R. Cavanaugh approuvée

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — La "Gazette officielle" annonce que le gouverneur général a approuvé la nomination de M. Robert Cavanaugh comme vice-conseil des Etats-Unis à Montréal.

La Patrie

EFFRONTERIE

Dans la récente controverse entre l'hon. Arthur Sauvé et l'hon. M. Taschereau, le ministre des Postes a parfaitement établi, avec toutes les pièces probantes à l'appui, que ce sont les provinces et tout particulièrement la province de Québec par son représentant autorisé, M. Taschereau, qui ont recommandé et fait approuver par Ottawa la substitution de secours directs aux travaux publics pour le soulagement du chômage. La question était bien vidée, semblait-il, et les responsabilités partagées. Personne ne pouvait plus s'y tromper. Et non seulement les secours directs ont été voulus par les provinces, mais M. Sauvé a clairement démontré que les provinces avaient toute la responsabilité de leur distribution et de leur administration.

Pourtant, voici que le "Canada" revient ce matin sur le sujet et affirme cyniquement :

Institués par le gouvernement fédéral avec contribution forcée des municipalités et des provinces, établies sans discernement dans toute localité qui le demandait par la voix de son conseil municipal, réparties en dehors de toute règle fixe, à la fantaisie de chaque municipalité, les allocations de chômage ont été pour notre peuple une cause de démoralisation, pour les gouvernements intéressés une cause de ruine...

Les allocations de chômage, ou secours directs (ainsi dénommés par opposition aux travaux entrepris dans un but d'assistance), sont sorties du cerveau de M. Bennett... Cette politique a fait monter en moins de trois ans à plus de 45,000, à Montréal, le nombre des chômeurs recensés, et dans cette seule ville elle coûte au public deux millions de dollars par année. M. Taschereau la dénonce comme un fléau, et il a raison.

Après que M. Taschereau a été confondu par l'hon. M. Sauvé, son organe montréalais reprend ainsi effrontément ses fausses représentations, comme si elles n'avaient été réduites à néant. Par cette manœuvre, il espère sans doute entretenir dans certains milieux l'impression que le premier ministre de Québec est désireux de lancer de vastes travaux et que c'est Ottawa qui s'y oppose.

Comme le contraire vient d'être prouvé à l'évidence, à quoi servirait de recommencer la discussion ?

Au surplus, la dernière lettre de l'hon. M. Francoeur, ministre provincial, à l'hon. M. Gordon, prouve encore une fois que Québec favorise la continuation du régime des secours directs, mais manœuvre pour en restreindre le plus possible la distribution — ostensiblement parce que le gouvernement de Québec, à cause de ses extravagances passées et de son abus du patronage politique, est à l'heure actuelle dans la plus complète indigence.

A propos de cette lettre de M. Francoeur, une traduction française en a été procurée aux journaux de notre province, qui l'ont publiée avant même qu'elle fût aux mains de l'hon. M. Gordon. Or, dans la traduction française, le texte en était faussé. Le dernier paragraphe se lisait comme suit :

Entre temps, comme je vous le disais dans ma lettre du 21 juin adressée à vous-même, je crois que les secours directs doivent être continués, et je suggère ici que cette contribution soit la même que celle qui fut consentie aux termes de l'entente de 1932.

Dans la lettre reçue par M. Gordon, ce paragraphe était écrit comme suit :

In the meantime, as stated by the Honourable Prime Minister, in his letter to you of June 21st, until relief works are under way, I feel that direct relief must be continued in localities where the situation warrants such expenditures and it is requested here that the Federal contribution be the same as under the 1932 agreement.

Traduction conforme : "Entre temps, jusqu'à ce que des travaux soient en train, je crois que les secours directs doivent être continués dans les localités où la situation justifie de pareilles dépenses, et je suggère ici que la contribution fédérale soit la même que sous l'empire de l'accord de 1932."

Ainsi dans le texte vrai, le gouvernement de Québec ne réfère aux travaux que d'une manière indéfinie ; il reconnaît d'autre part la nécessité de continuer les secours directs et, tout en insistant sur la contribution fédérale, se ménage une échappatoire en restreignant ces secours "aux municipalités où la situation justifie de pareilles dépenses".

Avec des propositions ambiguës comme celle-là, le gouvernement de Québec se met en position de ne pas faire ce qu'il doit à l'égard des chômeurs, quitte à rejeter ensuite la responsabilité sur Ottawa.

LIMITATION DES RECOLTES

La réduction des emblavures, si la Conférence de Londres s'accorde pour la mettre en pratique, ne pourra avoir d'effet qu'à partir de la prochaine campagne. En attendant, il reste, pour exercer un effet modérateur sur la production, les forces naturelles. Les violents ressauts des bourses aux céréales, depuis quelques jours, nous montrent que ces forces indépendantes des législateurs ont manifesté leur influence. La chaleur torride prolongée, coin-

cidant avec une absence de précipitation, a ruinée de vastes ensemencements dans certaines régions des Etats-Unis.

Les provinces canadiennes de l'ouest, quoique à un moindre degré, ont aussi souffert de ces mêmes causes, mais, nous informe le rapport de la Banque de Montréal, les dommages seront circonscrits et dans une bonne mesure réparés par les pluies abondantes de ces tout derniers jours. Il y a aussi des régions de l'ouest canadien où les sauterelles ont causé de sérieux dommages.

La sécheresse, l'extrême chaleur trop prolongée et les sauterelles : ces trois causes qui peuvent agir ensemble plus facilement que les délégués des nations réunis en conférence, pourraient encore, dès la présente campagne, réduire sensiblement le volume de la prochaine récolte.

UNE "COMBINE" DU LAIT

La Commission laitière, créée à la dernière session et à qui la législature a conféré de vastes pouvoirs pour régir la vente et la distribution du lait, ne trouve pas sa tâche aussi facile qu'elle l'avait espéré. Au commencement de juin, elle a cru régler les difficultés qui existaient entre les producteurs et les distributeurs en faisant acquiescer les uns et les autres à un accord par lequel les distributeurs urbains s'engageaient à payer au producteur le prix minimum de \$1.35 les cent livres de lait et convenaient d'autre part à exiger des consommateurs le prix minimum de 8 cents la pinte. Or voici que le président de la Commission, M. H. C. Bois, constate que certains distributeurs vendent à Montréal du lait au-dessous du prix fixé par la Commission. La situation, déclare-t-il, est loin d'être ce qu'on attendait. "Les vendeurs n'appliquent nullement la politique qui a été proposée au début de ce mois et cherchent à étendre leurs affaires en vendant à moins de 8 cents la pinte." Cette concurrence que la Commission avait visé à éliminer, aura pour effet, selon M. Bois, de mettre les grands distributeurs dans l'impossibilité de payer aux producteurs le prix convenu de \$1.35.

La Commission est convoquée pour vendredi prochain afin de délibérer sur ce qu'elle doit faire dans les circonstances. On attendra avec une vive curiosité de voir quel moyen elle inventera pour se tirer de son embarras. Si étendus que soient ses pouvoirs, il est en effet douteux qu'elle soit capable de faire observer par la contrainte l'entente qu'elle a fait signer par les intéressés. Cette entente par laquelle elle a pris sur elle de contraindre la libre concurrence et de fixer le prix minimum d'un produit de toute première nécessité, paraît en effet en contradiction de la loi qui interdit les coalitions commerciales. A l'article 2 de cette loi sont définies les coalitions ou "combines" prohibées. Ce sont celles qui "résultent de tout contrat, traité, entente ou combinaison, véritable ou tacite, et qui ont ou sont destinés à avoir pour effet... de fixer un prix commun ou un prix de revente... de hausser le prix... d'empêcher ou diminuer la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente." Les "combines" qui correspondent à cette définition sont envisagées par la loi comme "opérant ou étant de nature à opérer au détriment ou à l'encontre de l'intérêt du public, soit des consommateurs, soit des producteurs ou d'autres".

De sorte que, bien que tout le monde admette qu'il est désirable d'assurer aux producteurs de lait une juste rémunération et que le moyen usité à cette fin par la Commission paraît légitimement tendre à ce résultat, il semble bien que la loi fédérale interdise formellement de mettre en vigueur une pareille entente. Même si les producteurs et les distributeurs s'accordent pour l'observer loyalement, si, citoyens quelconques pourraient porter plainte, réclamer une enquête et la faire proscrire, possiblement avec application de sanctions pénales.

LA CRISE ET LE SUICIDE

Au Canada, comme dans tous les autres pays, la crise a anéanti maintes fortunes et considérablement ébréché toutes les autres. Non seulement elle a profondément atteint les fortunes individuelles, mais elle n'a pas épargné les corps publics, qu'au surplus nous considérons comme à l'abri de pareille calamité. Des municipalités, des administrations de paroisses, ont été accablées à la faillite. Dans notre province, le gouvernement qui avant 1929 était réputé s'être élevé à une condition d'opulence dont rien ne saurait le déloger, a été réduit à un état d'indigence lamentable.

Les administrateurs publics peuvent envisager stoïquement le déséquilibre de leurs finances : leur mal est en réalité celui des contribuables. Il en est autrement de ceux qui ont vu s'évanouir leurs propres richesses ou, comme c'est le cas d'un bien plus grand nombre,

leur épargne laborieusement amassée. Par la chronique des journaux, on a bien vu qu'un certain nombre de nos concitoyens naguère riches, ont pris le parti de mourir plutôt que de se résoudre à vivre dans un état de comparative pauvreté. Combien n'ont pas eu assez de force d'âme pour survivre à leur infortune ? Moins qu'on aurait eu lieu de le soupçonner.

L'Office fédéral de la statistique vient de nous présenter à cet égard des chiffres exacts. Avant la crise, il y a eu au Canada 680 suicides en 1926, 759 en 1927 et 751 en 1928. Le chiffre saute à 835, en 1929, et cette hausse est considérable si l'on songe que la crise a éclaté seulement à l'automne par le krach de la Bourse. En 1930, 1931 et 1932, le nombre de suicides s'élève à 1,010, 1,004 et 1,020 respectivement.

Avant la crise, le taux à peu près constant des suicides était d'environ 7.5 par cent mille habitants. En 1929, il monte à 8.3, et les trois années suivantes, il se stabilise à 9.9 et à 9.7, sans plus de variation.

D'où on peut déduire que tandis que toute la population a été soit ruinée, soit considérablement appauvrie, la crise n'a poussé à se détruire que deux personnes par cent mille habitants et par année. Mais depuis le commencement de la crise, cela ferait sept suicides par cent mille habitants, ou un suicide par quatorze mille attribuable à la crise. En d'autres termes la crise aurait, en trois ans et demi, provoqué autant de suicides qu'au paravant toutes les causes en un an.

C'est beaucoup. Mais c'est considérablement moins qu'aux Etats-Unis. Dans les cinq villes les plus peuplées de la république voisine, le taux par cent mille habitants a varié en 1932 de 16.9 à Chicago à 22.1 à New-York et 28.2 à Los Angeles. Et c'est encore pis dans les villes américaines du littoral du Pacifique. Par cent mille habitants, en 1932, on a compté 43 suicides à Sacramento, 42 à Seattle, 40 à San-Francisco, 36 à Denver et 35 à Portland, Oregon.

Dans certaines villes de la Nouvelle-Angleterre, le taux baisse jusqu'à 5, et même jusqu'à 1.8 à Holyoke. Mais dans la province de Québec considérée isolément, le nombre de suicides par cent mille habitants était en 1932 de 4.6. Dans le Dominion, c'est à cet égard notre province qui a le mieux supporté l'épreuve.

GARE A L'EAU !

Malgré les avertissements tant de fois renouvelés, déjà, depuis le commencement de la belle saison, maints citoyens en vacances ont perdu la vie pour s'être imprudemment aventurés sur nos lacs et rivières dans des embarcations peu sûres, ou pour s'être allés baigner à des endroits dangereux. L'eau fera encore sans doute nombre de victimes de cette catégorie d'ici la fin des vacances. Nous n'en mettons pas moins en garde encore une fois les villageois, particulièrement les jeunes gens — la jeunesse est naturellement imprudente — et nous souci sera récompensé si ce nouvel avertissement a pour effet d'épargner seulement une vie.

Un autre péril de l'eau sur lequel le docteur Fred Pelletier, dans le "Bulletin Sanitaire", attire fort à propos l'attention, se rapporte à l'eau de boisson. Les personnes qui vont passer l'été à la campagne ou qui y vont seulement pour une fin de semaine devraient toujours choisir avec le plus grand soin une place où l'approvisionnement d'eau est protégé contre toute contamination par le bacille de la typhoïde. Les puits situés trop près d'une source d'infection : latrines, écuries, tas de fumier, etc., ou reusés à un niveau plus bas que celui de ces sources, devraient être évités jusqu'à ce que des examens répétés de l'eau aient démontré qu'elle ne renferme pas de germes. Au printemps, quand fondent les neiges, les puits et les autres sources d'approvisionnement peuvent avoir été inondés par l'eau de surface ou de rivière.

Dans tous les cas où l'on doute de la pureté de l'eau, on ne devrait jamais en boire ou s'en servir pour les besoins domestiques sans l'avoir fait bouillir, afin de faire mourir tous les germes qu'elle pourrait contenir.

Au sujet de l'eau de source, on ne saurait trop insister sur le fait que cette eau peut être limpide et froide, sans que cela prouve qu'elle ne renferme aucun germe, tandis que de l'eau turbide peut le devoir à des dépôts de matières neutres qui ne sont aucunement nuisibles à la santé et être d'autre part parfaitement saine.

On devrait aussi éviter de se baigner dans de l'eau où se déchargent des égouts, car on avale toujours un peu d'eau en nageant.

Et par-dessus tout, les gens qui veulent aller dans un endroit qu'ils ne connaissent pas devraient toujours commencer par s'informer s'il n'y a pas eu la semaine dernière de fièvre typhoïde attribuable à l'eau.

POUR COMMEMORER LES HAUTS FAITS CANADIENS

Le gouvernement fédéral décide de distribuer des plaquettes.

OTTAWA, 6. — Afin de développer dans le public un plus grand intérêt pour les événements historiques du Canada, aussi bien que pour préserver à jamais les monuments et le souvenir d'un passé glorieux, le ministre de l'Intérieur, sur la recommandation de la Commission canadienne des sites et monuments historiques, élève dans certains endroits du Dominion, des plaquettes indiquant l'emplacement de sites historiques et perpétuant le souvenir de personnages célèbres ou d'événements d'importance nationale.

Tous les ans, depuis 14 ans, la Commission des sites historiques, dont les membres sont reconnus comme étant des autorités en histoire, se réunit à Ottawa, afin d'étudier la valeur historique de certains sites, ainsi que les autres propositions qui lui sont soumises. Les recommandations de cette commission sont présentées au ministre de l'Intérieur et sont réalisées par le service des parcs nationaux.

Depuis l'inauguration de ces travaux en 1919, 127 monuments commémoratifs ont été élevés. Le dernier de ceux-ci qui fut dévoilé récemment, fut celui de la rivière Ottawa à l'occasion du centenaire du canal Carillon-Gravelle. En dehors de ces activités, le ministre de l'Intérieur a pris sous le contrôle de l'administration fédérale, les lieux dans la province de Québec, et du Fort Wellington, en Ontario. La plus grande partie de l'emplacement de la forteresse de Louisbourg, Cap-Breton, est progressivement développée de façon à la rendre un lieu d'intérêt pour les visiteurs.

La réunion de 1933, qui eut lieu récemment, les membres suivants étaient présents : le brigadier-général E. A. Cruikshank, Ottawa, président ; son honneur le juge P. W. Howar, New Westminster, C.B. ; le professeur Fred. Landon, London, Ont. ; l'honorable juge E. Fabre-Surveyor, Montréal, P.Q. ; le professeur D. C. Harvey, Halifax, N.S. ; le docteur J. C. Webster, Sheldale, N.B. ; M. J. B. Harkin, commissaire des parcs nationaux, ministre de l'Intérieur, Ottawa, et M. G. W. Bryan, du service des parcs nationaux.

De nombreuses propositions concernant les sites furent soumises à cette commission qui recommanda que le ministre de l'Intérieur plaçât des plaquettes aux 9 sites suivants afin de commémorer des personnages ou des événements considérés d'une importance nationale.

NEW WESTMINSTER, B.C. — Pour marquer l'emplacement du plus grand "Midden" préhistorique sur la côte Pacifique du Canada, le lieutenant de la Gendarmerie qui y ont été trouvés ont jeté une grande lumière sur la culture de l'homme préhistorique de ce district.

FRAS DE CORNWALL, Ont. — Pour commémorer les émigrants loyales, lors de la défense de Québec, 1775-83, des régiments d'United Empire Loyalists réfugiés, connus sous les noms de "Royal Highlanders Emigrants", "The Loyal Rangers" et les "King's Rangers".

Ille des Chénés, sud-ouest de Winnipeg, Man. — Pour marquer le site du chemin de charrette et de la route à cheval de Pierre Port et de la "Red River Settlement" établi et atteint en 1858 par S. J. Dawson.

TROIS-RIVIÈRES, I.P.E. — Pour commémorer l'établissement fondé en 1732 par Jean Pierre Remy, comme base du contrôle des pêcheries du golfe, ainsi que pour le commerce avec la France, Québec et les Indes occidentales.

L'ÉVÉNEMENT, N.B. — Pour marquer l'emplacement du fort Che-dabucto, fondé par Nicolas Deshayes, 1680-90, époque de la lutte économique pour le contrôle des pêcheries de l'Atlantique.

Methy Portage, Sask. — Pour marquer le site d'un des plus importants portages de l'Ouest. Se trouve entre les rivières Churchill et Athabasca, fut sauvé en 1780 par Peter Pond.

Vancouver, C.B. — Pour commémorer les services publics rendus par le capitaine George Vancouver qui, en 1792, 1793 et 1794, explora la côte du Pacifique qu'il arpenta et dont il fit la carte.

La commission a aussi recommandé qu'une tablette fut érigée au point qui donna le nom à la ville pour commémorer les services de l'amiral Henry Winsley Bayfield, pour ses relevés cartographiques des grands lacs, du Saint-Laurent et de la côte de l'Atlantique.

LA CAPITALE DESERTE

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — La capitale est à peu près déserte en ce moment et à peu près dépeuplée par les touristes qui profitent de la vacance parlementaire pour aller visiter les lieux de la tournée d'inspection. Les honnables MM. Bennett, Rhodes et Ryckman, sont en ce moment à Londres, comme on le sait. L'honorable Maurice Dupré passa la semaine dans la Gaspésie, l'honorable W. A. Gaudin est à Calgary, l'honorable C. H. Cahan, dans la Nouvelle-Becasse et l'honorable Murray McLaren dans le Nouveau-Brunswick. Quant à l'honorable M. Arthur Sauvé, il est parti de la capitale la semaine dernière pour une croisière dans le bas du Saint-Laurent et l'honorable Alfred Durand doit quitter prochainement la capitale pour faire l'inspection des différents ports du Canada. L'honorable T. G. Murphy partira dans quelques jours pour l'Ouest et l'honorable H. A. Stewart passera la fin de semaine à Brockville.

LE DUMPING RUSSE

Protestation de l'honorable E.-N. Rhodes contre la désorganisation des marchés par la politique soviétique. — Commission chargée de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

LONDRES, 6 juillet. — A la conférence des marchés de la commission économique, le ministre canadien des finances, l'honorable E.-N. Rhodes, a protesté contre le dumping du bois russe sur le marché mondial.

La production russe s'est accrue de 10,000,000 mètres cubes en 1926 à 23,500,000 en 1931, dit-il. Le Royaume-Uni est le plus grand importateur de bois et il a promis que le bois ne serait pas sur son marché à un prix frustrant la conduite normale du commerce.

Il sera invité à donner suite à cette promesse si le Canada se voit obligé de faire face à une concurrence inique sur ce marché. Le Canada espère cependant que la conférence de Londres trouvera une solution satisfaisante au problème.

Les exportations de la Pologne, de la Suède, de la Norvège et de la Finlande ont baissé en 1932 de 39 pour cent. Celles de la Russie ont monté de 75 pour cent. Malheureusement, la Russie a dû baisser le prix du bois au minimum coté en 40 ans et la baisse des salaires, les ventes canadiennes ont diminué et les scieries fonctionnent à moins de 50 pour cent de leur capacité.

Dans les circonstances un ajustement de l'offre et de la demande est impossible. Il semble que la Russie exporte son bois sans égard au coût de la production.

CARNAGE

PRESTONBURG, Kentucky, 6. Cinq hommes ont été tués, un blessé, dans un incendie qui a éclaté hier soir à deux heures et demie, dans une maison à deux étages, appartenant à un couple de réfugiés russes, à la suite d'un incendie causé par une bougie.

Les morts portent tous le nom de Conn, à l'exception de Wayne Clerk, 40 ans, officier de la milice. Le Conn, blessé au côté, a été arrêté sous deux accusations de meurtre.

UN TRAITE TRIPARTI DE NON-AGRESSION

Entre la Russie, la Pologne et la Petite Entente. — En fin de semaine.

LONDRES 6 juillet (Presse canadienne). — Maintenant que la guerre économique entre le Royaume-Uni et la Russie est réglée, le commissaire russe des affaires étrangères, M. Maxim Litvinoff, porte son attention vers l'est de l'Europe.

Un pacte de non-agression sera conclu à la fin de la semaine entre la Russie, la Pologne, la Petite Entente (Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Roumanie).

IL L'ÉCHAPPE BELLE

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — M. Louvigny de Montigny, traducteur en chef des lois au Sénat, a été victime ces jours-ci d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves. Il revenait de sa maison d'été au Lac-Bleu-Sea, lorsque, pour une raison ou pour une autre, il perdit le contrôle de son automobile, alla s'écraser sur un poteau de télégraphe. Projeté à travers le pare-brise, M. de Montigny s'est infligé de nombreuses coupures à la tête et à la figure, toutes plus douloureuses que graves heureusement. Secouru par des passants il ne tarda pas à retourner chez lui. L'automobile a subi des dégâts légers.

Touristes européens ici

QUEBEC, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Le Lord de l'exposition de Chicago nous amène plusieurs touristes européens. Il est facile de tirer cette conclusion de la volumineuse correspondance quotidienne qui arrive au bureau du tourisme de la ville. De nombreux voyageurs annoncent qu'ils viennent d'Europe à l'exposition de Chicago et désirent organiser leur itinéraire pour visiter la province de Québec.

À l'heure actuelle, le bureau du tourisme reçoit pas moins de 300 lettres par jour, de personnes qui demandent des renseignements. À l'heure actuelle, les touristes sont nombreux à Québec, provenant surtout des Etats-Unis et de l'Ontario. Le bureau de renseignements est ouvert sur la rue Saint-Augustin, les voyageurs s'y rendent et sont enchantés de l'accueil qu'ils y reçoivent.

MOTION ADOPTÉE

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — Le conseil municipal a, sur proposition de M. George Puseman, adopté la motion de l'échevin Raoul Mercier demandant que le bureau de contrôle fosse de la compagnie de tramways électriques pour que celle-ci se mette pas en vigueur l'augmentation des tarifs de passage telle qu'autorisée dernièrement par la Commission des Chemins de Fer. La motion a été adoptée par un vote de 17 voix à 7.

Sur la proposition de M. Rhodes, la commission désigne une sous-commission pour étudier la question et qui sera composée du Canada, de la Russie, de la Tchécoslovaquie, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Suède.

PAS INDISPENSABLE

LONDRES, 6 juillet. Le comité de l'Union a déclaré à la Chambre des communes, lundi, que l'embargo anglais sur les produits russes, levé samedi, avait démontré que le pays pouvait se passer d'une bonne partie du bois russe que l'on importait précédemment.

Dans un article publié hier à l'occasion de la fête du Canada, le "Morning Post", conservateur, suggère que le Royaume-Uni s'accorde à la Russie rien de ce qui peut être accordé au Canada.

INITIATIVE IMPERIALE

LONDRES, 6 juillet. L'empire anglais ne devrait pas se laisser aller à la ruine en comptant sur une action internationale. Il devrait frapper un grand coup de son propre chef, a déclaré hier Arthur Shirley Henn, en inaugurant le congrès annuel de la Fédération impériale.

CHAPUT SE TUE DANS LE SAUT DE LA MORT

Qu'il exécutait dans une vieille auto en présence d'une multitude à New-Liskeard.

NEW LISKEARD, Ontario, 6. — Lors du saut de la mort, Chaput a été tué par la chute de sa voiture, qui a sauté d'un saut de 30 pieds dans une vieille guimbarde, en présence d'une foule sur la plage. Il avait déjà dévalé deux fois le saut d'audace en présence de 3,000 personnes, exploit qui lui rapporta en tout, la somme de \$12.

Il eut le pressentiment de son malheur, car, avant de monter dans la voiture, il serra la main de ses amis et embrassa sa mère. Il se mit à accélérer à plus de 35 milles, l'allure de son tract. Celui-ci s'affaissa à l'extrémité de la plate-forme inclinée. Chaput fut projeté hors de la carrosserie qui vint ensuite, s'abattre sur lui.

Son camarade, le capitaine Dunc Farlie, plongeur de la vie, le retira des débris de l'auto. Le comité des amusements refusa alors de permettre à Farlie, de plonger d'une hauteur de 90 pieds, mais Farlie exécuta le saut après.

Chaput sera inhumé à Kirkland Lake.

Les juges du concours de mérite agricole

QUEBEC, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — M. Antonio Granier, sous-ministre de l'Agriculture, nous a appris, ce matin, que le jury qui jugera le concours de mérite agricole, a été nommé par l'honorable M. Adélard Godbout.

Les trois juges sont MM. Adélard Godbout, de Saint-Guilhem de Yamack, Charles A. Fontaine, professeur à l'Institut Agricole, d'Oka, et M. R. R. Ness, de Hawick.

Les juges se mettront à l'oeuvre dès cette semaine, car ils auront beaucoup à faire de l'heure actuelle, 147 cultivateurs ont inscrit comme concurrents et sont inscrits comme concurrents et sont attendus à ce que d'autres candidats s'inscrivent ces jours-ci. C'est un grand succès. L'an dernier le nombre des concurrents n'était pas élevé et c'était déjà une augmentation sur l'année précédente.

PROCHAINS APPELS

OTTAWA, 6. — M. George H. Sedgwick, le président du Bureau de Revision de l'Est, annonce que le 13 juillet prochain, il entendra les premiers appels des industriels contre les décisions du ministère du revenu national. Il y a six appels : celui de la Caisse de la Neblule en blais ; celui de la A. R. MacDougall, de Toronto, sur l'évaluation des services de papier ; de la Herlich and Co., en rapport avec le celluloid ; de la Princess Pat au sujet de la catégorisation des résilles ; de la Nickel Fire-Engine, sur la catégorisation de certaines voitures de pompes et de la Rubinford and Haskell, au sujet de la catégorisation de certaines bicyclettes automatiques.

La première séance aura lieu à 10 h. 30 et sera publique.

Renseignements nécessaires

OTTAWA, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — L'échevin R. George Puseman a informé le conseil municipal lundi, qu'il avait entendu dire que les chemins de fer nationaux se proposaient de fermer leurs ateliers à Ottawa, ce qui aurait pour effet de jeter sur le pavé un millier d'ouvriers. Le bureau de contrôle a été chargé de prendre des renseignements à ce sujet et de faire les démarches nécessaires au cas où cette mesure serait prise.

DEPENSES PLUS FORTES POUR LA COMMISSION EN 1932 QU'EN 1931

La contribution de Montréal à la Commission métropolitaine augmente. — Le cas de la Québec Paving.

Le coût de l'administration de la Commission métropolitaine a été plus élevé en 1932 qu'en 1931. C'est ce que l'on a appris, la 28, à l'Assemblée de la Commission, présidée par l'échevin Quintal. Le coût pour 1932 a été de \$584,580 comparativement à \$569,165 en 1931.

Les douze municipalités qui composent la Commission devront payer la somme mentionnée, la principale intéressée étant Montréal dont la facture sera d'environ \$475,000. Nous donnons plus bas le détail des recettes et revenus de la Commission pour l'année dernière.

La Commission a autorisé Saint-Laurent pour un emprunt de \$108,000 et Lachine pour un emprunt de \$200,000. Elle a déposé sur la table l'avis officiel de l'action prise par la St. Michel Quarry contre la Commission métropolitaine au sujet d'un contrat que l'on a recommandé en faveur de la Québec Paving Company. Me Charles Lauzon, avocat, a donné avis que la Commission n'avait pas accordé le contrat mais simplement recommandé que le contrat fut accordé à la Québec Paving.

L'échevin Pilon a réitéré son opinion et il a demandé que la résolution soit votée et que des commissions soient nommées, chose qui n'a pas été faite.

Le maire Joseph Beaulieu, qui avait été en faveur de la résolution, se déclara fortement contre, hier et demanda qu'elle fut rescindée. Après discussions, cependant, tout fut laissé sur la table jusqu'à la prochaine réunion. On lira dans une autre colonne les détails du refus de la Commission de laisser parader la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec à Ville Saint-Michel.

Voici maintenant le détail des revenus déposés de la Commission pour 1932 :

Dépenses	
Intérêt, fonds d'amortissement, frais de courtoisie, etc.	\$587,024.97
Contributions des villes de Saint-Michel et de Ville Saint-Michel	1,850.00
Frais juridiques	2,270.71
Surveillance des travaux	3,509.00
Préparation de plans (Pointe aux Trembles)	400.00
St. Michel (réduction de la ligne de tram à Saint-Michel)	2,818.48
St. Michel (réduction de la ligne de tram à Saint-Michel)	4,408.14
Frais imprimeurs aux commissions municipales	2,120.00
Frais généraux d'administration de la Commission	7,411.25
Amortissement de charges à paiement différé	17,067.93
Total	\$648,512.25
Ces dépenses sont imputables aux villes municipales en tutelle (Montréal, Nord, Saint-Michel et la Pointe-aux-Trembles) mais rechargeables aux autres villes de la Commission.	
Vous maintenez les dépenses qui doivent être acquittées par toutes les municipalités sans exception.	
Indemnité des membres.	5,250.00
Honoraires	11,610.30
Juridique	1,029.00
Amortissement des véhicules	1,430.00
Travaux de l'ingénieur	2,000.00
Honoraires du notaire.	248.00
Loyer	5,000.00
Salaires des bureaux	2,419.00
Transport et déplacement	1,417.68
Charges de l'entretien des amendements	2,158.88
Frais courants, divers.	1,114.57
Total	\$35,677.24
Grand total des dépenses	\$684,189.49

L'honorable M. Arcand accusé d'avoir trahi les ouvriers

Le député de Hull, M. Guertin, tance vertement le ministre du travail au cours d'une enthousiaste assemblée du Club conservateur de Hull. — Brillants discours de MM. Moreau, Laurent Barré, Garceau, Bélanger, Navion, Daoust. — Le gouvernement provincial est critiqué dans ses actes.

HULL, 6. — (Du correspondant de la "Patrie") — Une assemblée enthousiaste tenue hier soir au Club conservateur de Hull, les actes du ministre du travail, l'honorable M. Arcand, ont été vivement critiqués par M. M. Guertin, député de Hull à la Législature.

Les discours qui ont été prononcés ont été écoutés avec une attention particulière. Le premier discours a été prononcé par M. Moreau, député de Hull, qui a tancé vertement le ministre du travail au cours d'une enthousiaste assemblée du Club conservateur de Hull. M. Moreau a dit que le ministre du travail, M. Arcand, avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial.

Les orateurs furent présentés à tour de rôle par M. Bélanger, président du club et le premier fut M. Rodolphe Moreau, maire de la Pointe Gâtineau. M. Moreau a dit que le ministre du travail, M. Arcand, avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial.

Parlant ensuite de la construction de la route Amos-Maniwaki qui intéresse tant la région, M. Moreau dit que les journaux ont annoncé il y a quelques jours que les ingénieurs de la province avaient décidé de construire une route à travers la région. M. Moreau a dit que les journaux ont annoncé il y a quelques jours que les ingénieurs de la province avaient décidé de construire une route à travers la région. M. Moreau a dit que les journaux ont annoncé il y a quelques jours que les ingénieurs de la province avaient décidé de construire une route à travers la région.

Continuant ses remarques, le maire de la Pointe Gâtineau dit que non seulement M. Taschereau se joue des chômeurs mais de plus il fait publier dans les journaux des lettres qu'il a reçues de la région. M. Moreau dit que le ministre du travail, M. Arcand, avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial.

Parlant ensuite du sort des cultivateurs, l'orateur dit que le système bancaire actuel ne répond pas aux besoins de ceux-ci. M. Moreau a dit que le ministre du travail, M. Arcand, avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial. M. Moreau a dit que le ministre du travail avait trahi les ouvriers en leur faisant signer des cartes de sympathie pour le gouvernement provincial.

Temps favorable à la moisson de l'ouest durant la semaine

WINNIPEG, 6. — Le rapport du Service météorologique de la récolte note un temps plus favorable à la récolte en ce moment. Les conditions sont bonnes dans la région de l'ouest. Les conditions sont bonnes dans la région de l'ouest. Les conditions sont bonnes dans la région de l'ouest.

argent pour rembourser ses emprunts. La chose est impossible pour les cultivateurs. Ce n'est pas le crédit à trente jours ou à trois mois qui peut convenir aux cultivateurs; c'est du crédit à long terme parce que pour un virement (turn over) il faut au moins deux ans. Ce crédit agricole, le ministre du travail, M. Arcand, ne peut pas le donner. M. Arcand ne peut pas le donner. M. Arcand ne peut pas le donner.

Passant à la question de l'insécurité, le député de Rouville dit que depuis 1925, il n'a cessé de réclamer des écoles pour ceux-ci. "Aujourd'hui, dit-il, on semble comprendre qu'il faut mettre à la disposition de nos jeunes gens de la campagne des moyens d'instruction. Mais je veux dire bien compris: ce que je réclame c'est une loi de portée générale pouvant s'appliquer à tous. Je condamnerai énergiquement toute mesure qui tendrait à faire de cette question post scolaire un moyen de plus de faire de tendreux faiseurs de campagne l'argent du peuple à faire de la corruption électorale."

M. Barré voudrait que la classe agricole soit mieux représentée à la Chambre. Il admet qu'il faut parmi la députation des hommes de profession mais pas rien que des hommes de profession. Il faut que l'on ne fait élire des cultivateurs ou des ouvriers que lorsque les partis politiques, bleu ou rouge, ne peuvent pas en trouver d'autres susceptibles de remporter un comté. Il reproche aussi au gouvernement de donner des subventions à la Coopérative fédérée qui est responsable, prétend-il, de la baisse des prix des produits de la ferme.

Le député de Rouville traite ensuite de la question du prêt à 2 pour cent qui a été proposé pendant la dernière campagne électorale et que le gouvernement s'est efforcé de tourner en ridicule. Il montre que les banques prêtent à deux et demi pour cent mais pas au bénéfice du cultivateur. On ne traite pas les banques d'insensées comme on l'a fait pour lui.

Quant à l'octroi de \$100 que le gouvernement veut donner chaque année au père de famille ayant établi un fils sur une terre, M. Barré dit que ce système va en fait permettre de faire des prêts à des taux élevés. Il dit que le système va en fait permettre de faire des prêts à des taux élevés. Il dit que le système va en fait permettre de faire des prêts à des taux élevés.

M. NAPOLEON GARCEAU Entrant de suite dans le vif de son sujet, M. Garceau parle d'abord de la question du moratoire et il dit que, grâce à la campagne qu'il a faite en compagnie de M. Laurent Barré, il a réussi à faire accepter le principe par son père adversaire, l'hon. M. Taschereau. Quant au retour à la terre, il considère qu'il est indispensable mais qu'il faudrait auparavant prendre les moyens d'empêcher de partir ceux qui sont établis actuellement sur des terres. Or, rien n'a été fait dans ce sens par le gouvernement.

M. Garceau se dit étonné de la mercuriale que l'hon. M. Sauvé a servi il y a quelques temps au premier ministre de la province de Québec. Il ajoute que M. Sauvé a servi il y a quelques temps au premier ministre de la province de Québec. Il ajoute que M. Sauvé a servi il y a quelques temps au premier ministre de la province de Québec.

Parlant ensuite de la question du chômage à Montréal, M. Garceau dit que le ministre du travail, M. Arcand, a dit que le chômage à Montréal était de 10 pour cent. M. Garceau a dit que le ministre du travail, M. Arcand, a dit que le chômage à Montréal était de 10 pour cent. M. Garceau a dit que le ministre du travail, M. Arcand, a dit que le chômage à Montréal était de 10 pour cent.

M. GUERTIN M. Guertin remercie d'abord la population de Hull de l'encouragement qu'elle a donné au club conservateur, encourageant ainsi l'initiative à continuer dans la voie de la vérité. Il promet à ceux qui l'écoutent de faire son devoir de député jusqu'au bout puis il les convoque à une grande assemblée publique qui aura lieu dans le cours du mois de septembre et au cours de laquelle il promet d'exposer le travail détruit par le coup de la loi des accidents du travail et il dit que la dernière session a été la plus fâcheuse qu'il ait jamais été tenue au point de vue social et au point de vue de la classe ouvrière. M. Guertin a dit que la dernière session a été la plus fâcheuse qu'il ait jamais été tenue au point de vue social et au point de vue de la classe ouvrière.

SUR LE LIEU DU CRIME



Voici deux photographies, prises le 30 juin par l'artiste de "La Patrie" à l'endroit où l'on a retrouvé le cadavre d'un garçonnet d'une dizaine d'années, noyé dans un sac. Dans la vignette supérieure, on aperçoit un groupe de chômeurs, membres de la Fédération des ouvriers du Canada, assis devant leur cabanon "Villa des chômeurs", construit sur la rive, vis-à-vis de l'endroit où fut repêché le cadavre. De gauche à droite: M. Victor Hémond, qui retrouva le corps, Lucien Dubé, E. Crawford, A. Dubé et D. Plouffe. Dans la photo du bas, on a une vue générale de la scène. Dans le fond, le "Duchess of Bedford" qui vient de quitter le port. A gauche, le numéro (1) indique l'endroit précis où un groupe de jeunes baigneurs retirèrent le sac de l'eau. Le numéro (2) indique l'endroit exact où MM. Emond et Giguère repêchèrent le cadavre. De là il fut tiré jusqu'à la rive. L'eau atteint à cet endroit une profondeur de trente pieds. Dans l'embarcation, les constables Boicclair du poste numéro 26, et Renault, du poste numéro 22, font des recherches pour retrouver le sac. (Clichés "La Patrie").

Le déficit américain fut de \$1,760,353,305 au dernier exercice

Un milliard de moins qu'au précédent. — Dette publique de près de \$22,000,000,000.

WASHINGTON, 6 juillet. — Le gouvernement américain a dépensé pendant l'exercice clos hier \$1,760,353,305 de plus qu'il n'a touché en revenus. Le déficit est toutefois moindre que celui de l'exercice précédent, qui était de \$2,555,000,000. En trois ans, la dette publique a monté à près de \$22,000,000,000.

ROOSEVELT N'AUROIT FAIT QUE PASTICHER

Le premier ministre Mussolini. — Bénédiction apostolique au président.

ROME 6 juillet. — (Presse associée). — Mussolini et le maire James M. Curley de Boston, ont communément exalté les travaux publics comme remède au chômage, au cours d'une causerie de 25 minutes au palais Venezia le 28. Le maire rendit visite au chef de la délégation américaine, après une audience papale au cours de laquelle Pie XI conféra la bénédiction apostolique au Président Roosevelt.

TOUT VA BIEN

QUEBEC, 6. — Son Honneur M. H. E. Lacombe, ministre de Québec, annonce que la distribution de leurs cartes d'identité aux chômeurs désirant une place aux travaux de secours, fonctionnera de "manière idéale". Il ne faut pas que se répètent les manifestations qui ont lieu lundi dernier à l'hôtel de ville. Il se demande toutefois ce qu'il est advenu du programme de travaux de secours adressé à Ottawa par le gouvernement provincial.

10,000 CELIBATAIRES

OTTAWA, 6. — Le nombre des célibataires employés par le gouvernement fédéral dans tout le Canada a atteint 10,000 personnes d'après les dernières statistiques publiées par le ministère du Travail. Ce chiffre comprend les personnes travaillant sous la direction du ministère de la Défense Nationale, ce qui augmente le nombre des célibataires. Le travail de ce ministère en effet, comprend des améliorations aux constructions de grandes routes, et terrains d'atterrissage pour avions.

AU SUJET D'ACCIONS

OTTAWA, 6. (Du corr. de la "Patrie") — Dans un jugement rendu le 28 par le juge Davis A. N. C. Treadgold, a été condamné à remettre à J. T. Patton et autres actionnaires de la Yukon Consolidated Gold Corporation, Limited, 2,129,297 actions ordinaires et 15,500 actions privilégiées de cette compagnie qu'il détenait.

L'autopsie a révélé que le garçonnet trouvé noyé a dû être jeté vivant dans l'eau

Le cadavre y a séjourné au plus deux semaines. — On s'attend à une identification, dans quelques heures. — La victime doit être issue de famille riche. — Crime de sadisme ?

Le garçonnet d'une dizaine d'années, trouvé le 29 juin, flottant à la dérive, dans le fleuve Saint-Laurent, à environ un quart de mille du dernier quai de la cale-à-secche de la Canadian Vickers, à Guelph, à une vingtaine de pieds de la rive, du côté nord, et vis-à-vis d'un port d'attache de la Péninsule, de la rive sud, a succombé à la noyade. On a immédiatement établi le 30 juin le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste expert de la province de Québec, qui avait commencé l'autopsie du cadavre, immédiatement après sa découverte et qui l'a terminée le 30 juin.

Il ne peut évidemment pas être question de suicide. La théorie d'un accident ne peut se rattacher à la présence du sac, non encore retrouvé. Il ne reste que la troisième conclusion: le crime. Cette dernière est la plus probable. Depuis dix-huit mois, un groupe de chômeurs, membres actifs de la Fédération des Ouvriers du Canada, se sont construits un cabanon de bois, sur la grève, à l'endroit où l'endroit où fut repêché la victime. Ces chômeurs vivent de pèche. Ils possèdent une couple de chaloupes. Quelques-uns d'entre eux parcourent la rive à la recherche de bois flottant sur l'eau. De ce groupe sont deux jeunes gens, M. Victor Emond, 22 ans, 1556 rue De Lorimier, et son cousin de 12 ans, Donat Giguère, 560 rue Cadillac.

RECHERCHES Au dernier quai de la Canadian Vickers, éloigné en amont d'environ 1,000 pieds de cet endroit, plusieurs pêcheurs anglais, se baignaient. L'un d'eux perdit son maillot. On se mit aussitôt à sa recherche. A l'aide de perches et grappins, les garçons sentirent un corps dur qu'ils tentèrent de repêcher. Cependant, ce corps leur échappa et flotta entre deux eaux. Ils ne s'en préoccupèrent plus. Pourtant, M. Emond et son cousin virent, tout à coup, apparaître sur les eaux, un sac de corde brune. Ils s'en approchèrent, et constatèrent qu'il contenait quelque chose. M. Emond sortit alors un canif de poche, et coupa la corde qui attachait le sac à l'eau. Le sac tomba au fond de l'eau, profonde de 30 pieds environ, comme attiré par une pesante quelconque, et le cadavre d'un bambin jaillit.

Quelques instants auparavant, un chômeur, ami de M. Emond, Vickers, éloigné en amont d'environ 1,000 pieds de cet endroit, plusieurs pêcheurs anglais, se baignaient. L'un d'eux perdit son maillot. On se mit aussitôt à sa recherche. A l'aide de perches et grappins, les garçons sentirent un corps dur qu'ils tentèrent de repêcher. Cependant, ce corps leur échappa et flotta entre deux eaux. Ils ne s'en préoccupèrent plus. Pourtant, M. Emond et son cousin virent, tout à coup, apparaître sur les eaux, un sac de corde brune. Ils s'en approchèrent, et constatèrent qu'il contenait quelque chose. M. Emond sortit alors un canif de poche, et coupa la corde qui attachait le sac à l'eau. Le sac tomba au fond de l'eau, profonde de 30 pieds environ, comme attiré par une pesante quelconque, et le cadavre d'un bambin jaillit.

LES TROIS ACCUSÉS DU VOL DE ST-JOVITE S'AVOUENT COUPABLES

Ils recevront leur sentence le 24 juillet prochain. — Vol dans une banque.

SAINT-JEROME, 6. (Presse canadienne). — Albert Dubuc, 23 ans; Paul Dubuc, 21 ans et Donat Paquet, 35 ans, se sont avoués coupables à l'accusation d'avoir perpétré un attentat à main armée, dans le but de voler la Banque de Montréal à Saint-Jovite le 29 mai dernier et d'avoir volé une somme de \$3,000. Les trois hommes, qui furent arrêtés samedi dernier, après de longues recherches dans les bois voisins de Saint-Jovite, recevront leur sentence le 24 juillet prochain.

150 PROBLÈMES RESOLUS

OTTAWA, 6. — Après avoir travaillé durant six semaines à l'agenda du congrès plénier de l'Union Postale Universelle qui doit se tenir l'an prochain au Caire, le comité exécutif de l'Union s'est séparé 28 non travail terminés. Les représentants de 16 nations, tous membres du comité, ont étudié les centaines de résolutions présentées au comité, résolutions qui sont destinées à unifier de plus en plus le service postal dans le monde. 150 problèmes ont été résolus en six semaines.

CADAVRE RETROUVE

OTTAWA, 6. (Du corr. de la "Patrie"). — Le corps d'Armand Lemoine, âgé de 15 ans, qui était disparu de la demeure de ses parents, 2015 rue Saint-Joseph, depuis mardi après-midi, a été retrouvé, le 28, dans la rivière Rideau, près du Pont Miato.

Crédit qui amènera les Etats-Unis à reconnaître la Russie

WASHINGTON, 6. (Presse associée). — La première tentative de l'administration Roosevelt pour tirer profit du marché russe, pour faire croire le bruit que ces rapports avec amicaux vont amener la reconnaissance des soviets par le gouvernement. Mais il n'y a rien d'officiel qui fasse augurer cette démarche. La Reconstruction Corporation, qui a fait part, hier soir, d'une offre de crédits (\$4,000,000, dit-on) aux exportateurs américains pour la vente de soixante à quatre-vingt mille balles de coton à la Russie.

Au-delà de 50 morts dans un cataclysme au sud de la Corée

Des pluies torrentielles ont fait déborder la rivière Rakouta. — 50,000 réfugiés. — Cyclone aux Antilles. — Tempête dans la région de Chicago.

TOKIO, 3 juillet. — (Presse associée). — Une dépêche de Séoul, capitale de la Corée, à la Rengo informe que 35 personnes ont péri, 16 sont disparues et 50,000 ont été chassées de leurs habitations par un cataclysme survenu à la suite de pluies torrentielles dans la vallée de la rivière Rakouta, Corée méridionale.

Le flot a emporté 214 maisons et détruit les récoltes sur une superficie de plusieurs milliers d'acres. Les dégâts sont de 5,000,000 de yens, au cours du change: \$1,350,000.

CYCLONE AUX ANTILLES
LA HAVANE, 6 juillet. (Presse associée). — Le révérend Père Gutierrez Lanza, directeur de l'observatoire de Belem, annonce que le centre d'un cyclone est dans le golfe du Mexique, se dirige vers le nord-nord-est.

L'ouragan est d'une grande intensité mais de petit diamètre. Le vent atteint 70 milles à l'heure à La Havane.

Il a emporté les toits de plusieurs maisons et brisé des poteaux à Pinar del Rio, ouest de Cuba ce matin.

C'est cette même tempête qui fit 13 morts et pour \$3,000,000 de dégâts à La Trinité, la semaine dernière.

A CHICAGO
CHICAGO, 6 juillet. — Une violente tempête a semé la ruine de Elgin, Illinois, à Chicago, une distance de 30 milles, dimanche. On chiffre les dégâts à \$2,000,000.

Quarante maisons d'été ont été détruites dans la vallée de la rivière Fox. Vingt-huit toits ont été emportés à Chicago. Les lignes électriques se sont brisées et trente incendies ont tenu les pompiers occupés.

L. MACDONALD ET L. C. THORNTON A BERLIN

Les deux électriciens anglais sont accueillis par Allan Monkhuse.

BERLIN, 6 juillet. — (Presse associée). — Deux électriciens, récemment libérés de prison en Russie, sont arrivés, mardi, le 4, de Moscou par l'express de Varsovie. Ce sont: William L. Macdonald et L. C. Thornton. Ils ont l'air bien portant. Leur ancien chef en Russie, Allan Monkhuse, était accompagné d'eux. Il fut expulsé de Russie par le tribunal qui le trouvait coupable d'espionnage et de sabotage.

NOTRE BLE EXPEDIE VIA LES ETATS-UNIS

BUFFALO, 6 juillet. — Un envoi de blé provenant de Fort William, passé sous peu le détroit de New-York et le Royaume-Uni. Ce sera le troisième escale pour établir et le blé canadien expédié en transit par les Etats-Unis à droit à la préférence britannique.

Il est passé depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er juillet: 13,744,000 de boisseaux de grain de plus que l'an dernier, soit 37,211,000.

LE SAUVETEUR MEURT

QUEBEC, 6. (Du correspondant de "La Patrie"). — L'onde a fait deux victimes dans le district en fin de semaine. Rosalie Vachon, âgée de 21 ans et originaire de Saint-Frédéric de Beauce, est morte en voulant porter secours à un compagnon sur la rive du Loup, dans la Baie de la Nouvelle-Écosse. Elle avait voulu sauver, à ce qu'il paraît, un jeune homme qui avait été entraîné par le courant.

A Saint-Isidore de Dorchester, Lucien Turgeon, âgé de dix-neuf ans, a perdu la vie au moment où il se baissait avec ses deux frères au moulin de M. Damase Parent. Il a plongé dans une dizaine de pieds d'eau et n'est pas revenu à la surface.

Commissariats abolis

TORONTO, 6 juillet. Quatre commissariats commerciaux américains: Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver, sont fermés aujourd'hui sur ordre de Washington et les fonctions de ces bureaux seront transférées aux consulats de ces villes.

Les beaux jours d'autrefois qui reviennent



Aspect que présente à l'ouverture de la séance du 28 juin, la bourse du grain du Board of Trade de Chicago, le plus grand minage au monde. Le blé vient de monter à plus d'un dollar le boisseau et l'activité la plus fébrile notée depuis le commencement de la crise règne sur le parquet.

LA FÊTE NATIONALE

Message prononcé à la radio par sir George Perley, premier ministre suppléant. — Nous avons échappé au danger de succomber à la vanité que provoque la jeunesse et la bonne fortune.

OTTAWA, 3 juillet. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Sir George Perley, premier ministre suppléant, a adressé, samedi soir par radio, à l'occasion de la fête de la Confédération, le message suivant au peuple canadien:

"Nous célébrons aujourd'hui le 66ème anniversaire de la Confédération des colonies de l'Amérique britannique du nord qui eut lieu le 1er juillet 1867, date de naissance de notre Dominion. Ce fut un événement non seulement d'importance vitale pour notre peuple mais aussi d'une grande signification pour le monde en général. C'était, en effet, une audacieuse aventure en fait d'organisation politique, une tentative pour appliquer à un groupe de colonies habitées par des individus de races différentes et n'ayant pas les mêmes traditions gouvernementales, le principe fédéral en conciliant les idées d'unité et de liberté.

"La sagesse et le courage des Pères de la Confédération ont été justifiés par la transformation de ces petites colonies isolées les unes des autres en ce qui est aujourd'hui le Dominion du Canada, un État qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et du 49ème parallèle au pôle nord, dont la population dépasse dix millions d'âmes et qui s'est acquis, grâce à ses hauts faits en temps de paix comme en temps de guerre, une place enviable dans le concert des nations.

"Notre pays a progressé pas de pas depuis sa naissance et nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas là. Nous avons développé l'unité fédérale en respectant les droits provinciaux. Nous sommes devenus une entité politique autonome, une unité internationale en propre, sans pour cela abandonner notre place dans l'Empire britannique ou desserrer les liens qui nous unissent à la Grande-Bretagne.

"Si jamais nous avons couru le danger de succomber à la vanité que provoque la jeunesse et la bonne fortune, l'expérience acquise depuis quatre ans en combat en même temps que les autres nations du monde, les forces de la dépression, a été un danger. Nous savons maintenant que, bien que nos champs produisent les richesses, que nos richesses soient riches en minéraux et que nos lacs et rivières soient riches en poissons, notre situation économique varie selon les heures ou les maux des autres.

"Nous savons aussi que si la coopération est essentielle au point de vue international, elle est encore plus importante au point de vue national. Nous devons unir toutes les classes de la société pour travailler de concert, le manufacturier avec le cultivateur, le producteur avec le distributeur. Il n'est pas de nos institutions économiques qui ne puissent être de quelque utilité au peuple et justifier ainsi leur existence.

"En ce jour anniversaire de la Confédération, nous pouvons dire en toute franchise, je crois, que les usages d'origine commencent à disparaître. Nous allons sortir de la crise avec notre unité nationale et notre stabilité politique intactes.

Exclure d'ailleurs, comment admettre que Dutilleul, si gai, si content de la vie, si attaché à sa famille, ait éprouvé soudain un irrésistible désir de mettre fin à ses jours?

On ne retrouvera, dans le studio, aucune arme et comme empreintes digitales seulement celles de Dutilleul. Le meurtrier n'avait pas laissé la moindre trace. Était-ce Jean Chalonnat que l'on recherchait tant? L'auteur présumé du premier meurtre?

Le plus étrange, c'était le déguisement que portait la victime. Les vêtements de sang qui se trouvaient sur le bureau, et aussi sur le diadème de cuir, les bracelets, les babouches, pouvaient par leur continuité que Dutilleul avait mis ces accessoires carnavalesques volontairement ou contrairement à sa volonté, cette dernière possibilité est la plus probable.

Il eût été impossible de reproduire le laïc rouge avec une telle exactitude; d'ailleurs, sous le burlesque, sous le costume, on sentait une crise de folie, ou on ne savait quelle force mystérieuse avait poussé le malheureux à prendre au mur où ils étaient accrochés, ces souvenirs rapportés d'Afrique par M. Chalonnat et à s'en affubler avant la mort.

L'autopsie n'avait découvert dans le corps de Dutilleul, aucun

toxique opiacé ou autre, qui aurait pu lui faire perdre momentanément la raison. D'ailleurs, l'explication du meurtre...

La disparition des deux idoles, si nettement annoncée par les deux sorcières noirs était une impossibilité plus déconcertante encore.

Elles avaient enlevé un mètre cinquante de haut et soixante centimètres de large. Fautes d'un bois très dense, elles pesaient lourd. Les enlever de la maison, en plein jour, ouvertement eût demandé les efforts concertés de plusieurs hommes. Qu'étaient-ils à la nuit? Et par où? Fenêtre et volets de fer avaient été trouvés fermés, non seulement grâce à l'espagnole mais à une double barre: les refermer ainsi de l'extérieur constituait une impossibilité absolue.

La porte? Elle était fermée à double tour, la clef à l'intérieur. D'ailleurs, comment admettre qu'un aurait pu traverser la salle à manger avec ces deux lourds fardeaux sans réveiller les deux agents qui dormaient là?

Aussi, les partisans de l'action hypnotique à distance s'écrient-ils qu'elle seule pouvait expliquer cette nouvelle mort et cette extraordinaire évasion des deux divinités africaines.

Les partisans de l'hypothèse du meurtre par un superhéros, chose matérielle prouvait qu'il s'agissait certainement d'un assassin. Si des magiciens noirs étaient assez puissants pour contraindre un homme sain d'esprit à se vêtir en mari-gras, ils pouvaient le faire tomber raide mort, sans blessure, grâce à quelque art de forces vitales; un coup de stylet dans le dos se donnait de près et non de loin.

La majorité du public ne se décevait pas à accepter comme réel ce meurtre extraordinaire. Ce n'était pas possible! Pareilles choses n'arrivent pas! On avait dû se tromper! Quelque élément, dont tout le reste dépendait et qu'on découvrait bientôt, avait échappé à l'attention de la police et des témoins.

Mais chaque matin, chaque soir, la presse confirmait implacablement les conclusions de la première enquête. Les circonstances étaient bien celles qu'on avait dites; elles étaient vraies jusqu'en leurs moindres détails.

Les journaux interviewaient savants, écrivains, acteurs, prêtres, spiritistes, sorciers, voyantes, cartomanciers. Certains organisaient même entre leurs lecteurs de grands concours assez inconcevables en de pareilles circonstances: la meilleure réponse au sujet

de l'affaire Chalonnat-Dutilleul devait rapporter à son auteur une automobile ou un superhéros.

Des personnes considérables par la naissance, la fortune, le talent, intriguaient pour être admises dans le studio hanté, comme on commençait à dire; elles arrivaient à la préfecture avec d'importantes lettres d'introduction et se heurtaient à un refus courtois mais ferme, le ministre de l'Intérieur ayant donné à ce sujet des ordres qui ne souffraient pas d'exception; il était d'autant plus exaspéré par l'attention que la France entière prêtait à cette mystérieuse affaire que les deux idoles étaient en train de discuter un projet de loi dont il était l'auteur et dont il espérait beaucoup pour son avenir politique.

Or, à cause de l'affaire Chalonnat, la presse ne consacrait aux débats de la Chambre et du Sénat qu'un humble quart de colonne en trois ou quatre pages; le pays n'avait donc qu'une vague connaissance.

Même la femme et la petite amie du ministre ne lui parlaient que du cas Chalonnat-Dutilleul! C'était intolérable!

A nouveau, il fallait, pour contenir la foule rue Ribera, placer deux barrages d'agents, l'un au coin de la rue de la Source, l'autre à l'angle de la rue Mozart. Et

PREMIERE MESSE A GRAND'MERE DE M. L'ABBE TREPANIER

Le nouveau prêtre fut assisté de M. l'abbé Henri Garceau du Séminaire des Trois-Rivières.

GRAND'MERE, 6. (De notre correspondant). — M. l'abbé Benoit Trépanier, fils de notre distingué concitoyen, M. Louis Trépanier, ex-maire, qui fut ordonné prêtre par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, à Québec, ces jours derniers, a dit sa première messe en l'église paroissiale de Grand'Mère en présence d'un grand nombre de membres du clergé et d'une foule nombreuse de paroissiens.

Le nouveau prêtre fut assisté par M. l'abbé Henri Garceau, du Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire de Québec, fit le sermon de circonstance. La chorale de Saint-Paul de Grand'Mère, sous la direction de M. Roger Deshaies, exécuta un magnifique programme musical.

Avant pris place au chœur: MM. les abbés H. Trudel, curé de Saint-Paul de Grand'Mère; H. Deshaies, curé de Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; Arthur Brunelle, curé de Saint-Lazare du Cap de la Madeleine; Léonce Panneton et Alphonse Desnoy, vicaires à Saint-Paul; Alphonse Lord, aumônier du collège de Saint-Jean; M. l'abbé Deshaies, curé de Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Séminaire de Québec; Bernard Ferland, Henri Garceau, F. X. Saint-Arnaud, des Trois-Rivières; M. et Mme Louis Trépanier, père et mère du nouveau prêtre et leur famille avaient pris place sur des sièges d'honneur. MM. les abbés Edmond Dubé de Shawinigan Falls; Paul E. Doyon, Robert Groulx et Jules Gélinas, du Séminaire des Trois-Rivières; et R. Couture, du Séminaire de Québec.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, un grand banquet réunissant le nouveau prêtre, les membres de sa famille et un groupe de parents et de membres du clergé dans la grande salle du monastère des Dames Ursulines. Des discours des plus intéressants furent prononcés par M. l'abbé Trépanier, par MM. les abbés H. Trudel, Ernest Lemieux, Paul-Emile Doyon, Henri Garceau, Arthur Brunelle, H. Deshaies, Edmond Dubé et par M. René Bélanger.

Étaient présents: M. l'abbé Benoit Trépanier, M. et Mme Louis Trépanier, MM. et Mmes J. P. Dutilleul, de Québec; René Bélanger, de Chicoutimi; Charles Trépanier, de Chicoutimi; M. l'abbé Deshaies, de Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Bernard Ferland, de Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; M. l'abbé Henri Garceau, de Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; M. l'abbé Paul-Emile Doyon, de Shawinigan Falls; M. l'abbé Robert Groulx, de Shawinigan Falls; M. l'abbé Jules Gélinas, de Shawinigan Falls; M. l'abbé R. Couture, de Québec.

Le nouveau prêtre a fait son cours au Séminaire des Trois-Rivières et sa théologie au Grand Séminaire de Québec où il obtint avec grande distinction les titres de licencié en philosophie.

Commande considérable

OTTAWA, 6. — L'Algonia Steel qui a ses usines à Saint-Marc vient de recevoir une commande de 30,000 tonnes d'acier de la Commission du Tarif, pour être livrés à la fin de l'année prochaine à la fin de l'année prochaine à la fin de l'année prochaine.

La commission du tarif siégera durant juillet

OTTAWA, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — L'honorable M. George H. Sedgewick, président de la Commission du Tarif, annonça le 28 que cette commission commencerait le 13 juillet prochain à tenir des audiences publiques dans l'immeuble des rationalités nationales à Ottawa, pour entendre les appels des décisions rendues par le ministère du Revenu National.

Parmi les appels qui seront entendus au cours de ces audiences s'en trouve un de Rubinovitch & Haskell, de Montréal, au sujet de la classification de certains liquides.

Des personnes considérables

OTTAWA, 6. — L'Algonia Steel qui a ses usines à Saint-Marc vient de recevoir une commande de 30,000 tonnes d'acier de la Commission du Tarif, pour être livrés à la fin de l'année prochaine à la fin de l'année prochaine à la fin de l'année prochaine.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Le fils de Gandhi se moque des castes



Malgré l'opposition des orthodoxes hindous, Devdas Gandhi, fils du chef nationaliste indien, a épousé, à Pouna, Laxmi Rajagopalachari, d'une caste plus élevée que lui. La photo ci-dessus fut prise après la célébration de leur mariage.

IL Y A PLUS DE GENS HONNETES QU'ON NE LE DIT

NEW-YORK, 6 juillet. — (Presse associée). Le cynisme Diogène se serait écrié comme Archimède "Eureka", s'il avait pu rencontrer le lieutenant de police Oscar Johnson. Celui-ci a découvert en quelques instants trois personnes honnêtes.

Un voyageur trouva un billet de \$10 dans un taxi et le remit au chauffeur qui le confia au lieutenant en disant: "Peut-être quelque pauvre diable l'a-t-il perdu?"

Un moment après, un autre citoyen rapportait une bourse contenant \$15 qu'il avait trouvée.

BOIS RUSSE IMPORTE EN GRANDE-BRETAGNE

Permis pour 45,000 arbres. — Demande pour 50,000 autres. — Exception.

LONDRES, 6 juillet. (Presse canadienne). — Les milieux intéressés à l'importation du bois canadien, ont appris avec surprise, jeudi, l'octroi par le "Board of Trade" de permis d'importation pour 45,000 arbres russes.

On a aussi sollicité la permission d'en importer 50,000 autres. On explique que ces importations échappent à l'embargo anglais sur les produits russes pour la raison que les importateurs versent de substantielles avances sur ces commandes avant l'application de l'embargo.

LA LIMITE D'AGE NE PEUT ETRE UNIFORME

CHICAGO, 6 juillet. — L'âge a peu de rapport avec la capacité, selon le Dr Herman N. Bundesau, président du bureau de santé municipal.

Il a déclaré aux médecins des chemins de fer qu'il n'y avait pas d'âge fixe pour prendre sa retraite et qu'il était insensé pour l'industrie d'établir une limite générale pour tous les employés.

Lucerne-en-Québec, devient Seignior Club

SEIGNIOR CLUB, 6. — Une nouvelle adresse pour la poste et le téléphone est maintenant en vigueur, ici. Sur l'ordre du ministre des postes le nom de Lucerne-en-Québec a été changé en celui de Seignior Club, cela à la demande du bureau des gouvernements de Seignior Club, le nom de Lucerne-en-Québec disparaîtra complètement.

TROIS NOUVEAUX PRETRES

QUEBEC, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — La paroisse de Notre-Dame de la Providence, dans le comté de Beauce, a vu se dérouler, le 2, une des plus belles démonstrations religieuses, alors que Son Excellence le cardinal, M. R. Villeneuve, o.m.i. archevêque de Québec, a élevé à la dignité du sacerdoce trois de ses enfants. Les nouveaux lévites sont: le révérend père Antoine Poulin de la Compagnie de Jésus, fils de feu Joseph Poulin et de dame Vitarine Poulin; M. l'abbé Emmanuel Bourque, du Séminaire de Québec, fils de M. et Mme Joseph Bourque; M. l'abbé J. Stéphan Bourque, du collège de Ste-Anne, fils de M. et Madame Jean Bourque.

Nouvelles écoles à Ottawa

OTTAWA, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — La Commission des Ecoles Séparées a délégué le 28 au soir de demander soumissions pour la construction de trois nouvelles écoles dont le coût sera de \$200,000, ce qui permettra d'ajouter 28 classes à celles qui existent actuellement.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Statistiques

OTTAWA, 6. — Le Bureau Fédéral de la Statistique est à corriger les données relatives au nombre des personnes dans les pays étrangers. On ne peut recueillir ces renseignements qu'à peine les dénombrements effectués dans ces pays. C'est ainsi que l'on a pu déterminer le nombre de personnes nées au Canada et habitant les États-Unis en 1927: elles étaient au nombre de 1,278,421 dont 368,557 étaient restées sujets canadiens.

CADAVRE RETROUVE

QUEBEC, 6. Le cadavre d'Albert Gouge, 40 ans, cocher de fiacre, disparu de chez lui depuis dimanche dernier, a été trouvé dimanche, près du quai de l'île d'Orléans.

Feuilleton de "La Patrie"-Hebdomadaire

VOUDOU

Roman inédit par J. Joseph-Renaud

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

22 (Suite)

Pas de réponse... Il frappa encore. Dutilleul se taitait toujours. Les agents appelèrent aussi. Pas de réponse. Ils enfoncèrent la porte à l'innocent l'électricité, entrèrent.

Ils eurent le même cri d'épouvante. Dutilleul était étendu à terre, mort, un losange sanglant au front, une blessure dans le dos. Et, détail grotesque, inexplicable, il avait sur la tête un diadème de cuir comme en portent certains chefs africains et, par-dessus son veston, il avait un burlesque de laine. Des bracelets enroulés sur ses poignets. Aux pieds, des babouches.

Les deux idoles avaient disparu.

Cette deuxième tragédie dans le studio Chalonnat causa plus de

surprise et d'émotion encore que la première.

Eh! avait-elle lieu dans les mêmes conditions: fenêtre et porte closes, la victime inconsciente, le diadème de cuir, les bracelets, les babouches, pouvaient par leur continuité que Dutilleul avait mis ces accessoires carnavalesques volontairement ou contrairement à sa volonté, cette dernière possibilité est la plus probable.

Il eût été impossible de reproduire le laïc rouge avec une telle exactitude; d'ailleurs, sous le burlesque, sous le costume, on sentait une crise de folie, ou on ne savait quelle force mystérieuse avait poussé le malheureux à prendre au mur où ils étaient accrochés, ces souvenirs rapportés d'Afrique par M. Chalonnat et à s'en affubler avant la mort.

L'autopsie n'avait découvert dans le corps de Dutilleul, aucun

toxique opiacé ou autre, qui aurait pu lui faire perdre momentanément la raison. D'ailleurs, l'explication du meurtre...

La disparition des deux idoles, si nettement annoncée par les deux sorcières noirs était une impossibilité plus déconcertante encore.

QUAND MÊME

Mon cœur, mon pauvre cœur, pourquoi chanter ainsi ?
De l'amour sans espoir, l'amour au noir souci.
Tu connais l'amère souffrance !...
Tu sais quel horizon s'assombrit devant toi !...
Comment peux-tu, mon cœur, sans crainte et plein d'émotion,
Rouvrir ta porte à l'espérance.

Oublierai-tu déjà tous les chagrins d'autant !...
Ne te souvient-il plus d'avoir crié : "Va-t'en !" ?
A celle qui disait : "Je t'aime !" ?
O mon cœur, cet amour qui te berce aujourd'hui,
Ce rayon, qui, soudain, tout à l'heure, t'a lui,
Va bientôt s'éteindre de même.

Non, Non !... ce triste amour ne va pas la garder !...
Vite, recouvre-toi, mon cœur, sans plus tarder !
D'une impénétrable cuirasse.
Vite !... c'est de l'amour que naissent les douleurs !...
Et puis... qui sait, demain, ce qu'il faudrait de pleurs
Pour en bien effacer la trace.

Mon cœur, mon pauvre cœur tente un suprême effort !
L'amour n'est pas la vie, oh non ! non !... ni la mort !...
— La mort finit toute souffrance !...
Du court bonheur qu'il donne à ceux qu'il a surpris
L'amour, dur usurier, veut recevoir le prix.
Ce prix c'est la désespérance.

C'est ainsi qu'atterré je parlais à mon cœur
Quand de ton fier regard le souvenir vainqueur
Lui livrait un assaut suprême !...
Mais il n'a pas voulu se laisser attendrir !...
Et quand je lui disais : Aimer c'est bien souffrir !...
Mon cœur, lui, répondait : Quand même !

J. NOLIN.

PENSÉES

"On apporta un vendredi à Louis XVI, prisonnier de la Révolution, un diner gras. Le roi prit un verre d'eau, y trempa un morceau de pain en disant : "Voilà mon diner." Louis-Philippe donna un vendredi un diner officiel aux principaux dignitaires de l'Etat et de l'armée. La bravoure du général Brun de Villaret le fit placer à droite de la reine et le maréchal Soult, son ami, était à la droite du roi. On ne sert d'abord que des plats gras. Le général n'en accepte aucun. La reine le remarquant lui dit : "Mais général, vous ne mangez pas ?" — C'est vendredi, répondit-il, j'attends du maigre." Le maréchal Soult se mit à le plaindre. "Si tu me connais bien, répond le général, tu dois savoir que jamais de ma vie je n'ai fait gras le vendredi, excepté à l'île de Lobau où je n'eus à manger que la tête de mon cheval." Tous admirent, et les plats maigres ne tardent pas à arriver.

P. Berthier.

"Les livres ont tout fait", disait Voltaire au roi de Danemark en parlant du mal contemporain. Et combien j'en ai vu de ces jeunes gens, écrivait Jules Vallès, dont un passage lu le matin a dominé, défilé ou refait, perdu ou sauvé l'existence. Balzac par exemple comme il a fait travailler les juges et pleurer les mères. Sous ses pas que de consciences ébranlées ! Combien parmi nous se sont perdus ou coulés qui agitaient au-dessus du bourbier où ils allaient mourir une page arrachée.

Pâte pour blanchir les mains. — On fait cuire des pommes de terre blanches et très farineuses ; on les pèle, on les écrase bien et on les délaye avec un peu de lait ; la pâte d'amande n'est pas meilleure.

AU-DEDANS ET AU-DEHORS



Deux tenues simples, l'une de ville et l'autre d'intérieur qui paraissent, l'une et l'autre, jolies et élégantes.

Le Royaume des Femmes

Conseils Pratiques

Gâteau à l'orange. — Six oeufs, 2-3 onces de féculé de pommes de terre, 2-3 lb de sucre pilé très fin, deux belles oranges ou trois petites, un quart d'amandes douces pilées, une cuillerée d'eau-de-vie. Montez les jaunes avec le sucre pilé, mettez alors une pincée de sel et une cuillerée d'eau-de-vie. Ajoutez ensuite la féculé et travaillez un peu ce mélange. Mettez enfin les amandes et les oranges râpées entièrement, zeste compris. Montez les blancs en neige et ajoutez-les à la pâte. Faites cuire au four pendant vingt minutes environ.

Un Chevalier de la Lancette

Si nous écoutons notre sentiment, il est probable que nous ne ferions attention aux cousins que pour les écarter du revers de la main. Mais, comme le dit Réaumur : "Ce sont des ennemis dont il faut connaître, pour peu que nous leur donnions d'attention, nous nous trouverons forcés de les admirer et d'admirer même l'instrument avec lequel ils nous blessent ; il n'est besoin pour cela que d'examiner sa structure."

Le cousin est un animal à grandes pattes, à corps allongé et maigre, ayant l'air un peu bossu, à cause de son corselet proéminent. Il est un insecte avec lequel, au premier coup d'oeil, on le confond invariablement : c'est la tipule.

Mais, pour reconnaître ces deux espèces, il suffit d'examiner la bouche qui, chez le cousin seul, est armée d'une longue trompe. La tipule est un animal absolument inoffensif, qui, malgré son aspect, est incapable de nous piquer.

L'abdomen allongé comprend huit anneaux. Les balanciers sont très développés. Le cousin, comme la mouche, est un diptère, c'est-à-dire qu'il ne possède que deux ailes, rabattues sur le dos, à l'état de repos.

Fait extrêmement rare dans la groupe des mouches, on peut distinguer à la loupe, sur les ailes des cousins, des écailles disposées le long des nervures et tout à fait comparables à celles que l'on rencontre sur l'aile des papillons. On trouve aussi des écailles analogues sur le corselet et l'abdomen. Les antennes, fort élégantes, se montrent sous l'aspect d'un panache, très fourni chez le mâle, plus réduite chez la femelle.



CHAPEAU toile de lin bleu pâle garni ruban bleu et rouge, accompagné du sac assorti. — (Créations Molyneux).

duit chez la femelle. Les yeux, très développés, occupent une grande partie de la tête ; ils sont verts avec des reflets rougeâtres sous une certaine incidence.

La trompe, organe très complexe, mérite une attention spéciale. Quand on l'examine à l'état de repos, on ne voit qu'une gaine cylindrique, laissant quelquefois passer en avant une petite pointe aiguë. Lorsqu'on tient un cousin par les deux ailes et qu'on le tourne avec un objet quelconque, on voit la gaine se fendre en deux valves et laisser voir en son centre un faisceau de filaments allongés. Comment toutes ces parties agissent-elles quand le cousin opère sa piqure ? Ah ! pour s'en rendre compte, il ne faut pas dire docteur et se faire piquer de parti pris ! Pour donner du courage à ceux qui voudront s'y livrer à cette opération, nous ne pouvons faire autrement que de citer le délicieux passage suivant emprunté aux oeuvres de Réaumur, l'ardent et illustre naturaliste.

Après tout, dit-il, sans un fort grand courage et sans un amour excessif, pour l'histoire naturelle, on peut être capable de supporter patiemment leurs piqures. Loin de tâcher de tuer le cousin qui me piquait ou qui cherchait à me piquer, il m'est arrivé plus d'une fois de n'avoir d'autre crainte que de le troubler dans son opération. Plus d'une fois je les ai invités à venir sur le dessus d'une de mes mains, plus d'une fois je leur ai offert à ceux qui étaient en l'air, en l'approchant d'eux doucement, et cela pendant que je tenais de l'autre main une loupe, pour m'aider dans la suite à mieux voir le jeu de leur trompe. On croit bien que j'ai réussi à me faire piquer, mais j'ai pourtant pas été piqué tous les jours autant de fois que je l'eusse voulu et quand je l'eusse voulu. Lorsqu'on a eu une fois le plaisir de voir le cousin dans l'action, on oublie le petit mal qu'il nous fait en nous blessant et les autres de la blessure qui, sur la main, ne sauraient être ni dangereuses ni de longue durée.

Après qu'un cousin m'avait fait la grâce de se venir poser sur la main que je lui avais offerte, je voyais qu'il faisait sortir du front de sa trompe une pointe très fine, qu'il tâitait avec le bout de cette pointe successivement quatre ou cinq endroits de ma peau.

Et plus loin, Réaumur ajoute : "Mlle X, qui fait des portraits si ressemblants et si finis de la plupart des insectes que nous avons fait graver, ne se palt pas seulement à faire leurs portraits, elle aime à connaître le génie et l'industrie de ces petits animaux. Pendant qu'elle étudiait les cousins pour faire les dessins, elle leur offrait volontiers une de ses mains ; ils paraissaient se connaître en peau, ils préféraient la mienne."

Ce tableau est si plein de bonhomie et d'amour scientifique, qu'il est presque touchant. Le problème de la piqure du cousin n'est pas si simple qu'il en a l'air au premier abord. Nous devrions cependant dire à priori que le fourreau, à cause de son diamètre, ne peut pénétrer dans la peau et que ce sont les filaments qui contiennent et sous traversent l'épiderme. Or ces filaments ne sont pas extensibles, ils ne peuvent augmenter de longueur. Comment donc vont-ils se prendre pour opérer, gênés qu'ils sont par la gaine ?

La chose est facile à élucider en se faisant piquer par un cousin. L'extrémité libre des stylets s'enfonça dans la peau, tandis que la gaine vient buter à la surface. L'insecte pousse son instrument plus fort, alors la gaine, qui est flexible, se recourbe en arrière ; à ce moment elle constitue un arc de cercle dont la corde est consti-

ESTIVAL

L'Art Culinnaire

Gigot en chevreuil. — Gigot, marinade chaude, 4 onces de champignons de couche, sauce poivrée.

Marinade chaude. — Elle se compose de deux verres de vin rouge, un demi-verre de vinaigre, des champignons, un oignon coupé en tranches, une feuille de laurier, quelques grains de genièvre, une gousse d'ail, une échalote. Vous laissez bouillir le tout durant une demi-heure et vous le versez bouillant sur le gigot dont vous avez enlevé la peau. Retournez souvent le gigot dans sa marinade ; il suffit de l'y laisser tremper cinq à six heures si l'on est pressé, vingt-quatre heures dans le cas contraire.

Procédez pour la cuisson comme pour le gigot mariné. Servez le gigot en chevreuil avec une sauce poivrée.

connaissent le secret de multiplier des tâches qu'elles mènent cependant à bien.

Mais, si l'apparence diffère, il est grandement à souhaiter que le fond des coeurs soit le même. Une chose d'abord les apparente ; la sincérité du don, qu'il s'agisse de la majorité du temps ou de quelques heures par semaine, tout ce temps, ces quelques heures, devront être dominés par le même désintéressement. Et ceci déjà exclut toutes les recherches personnelles.

La dame d'oeuvres ne cherche pas une place, pas davantage la première place, elle n'entend ni satisfaire son orgueil, ni même l'orgueil de son oeuvre, une pareille attitude exclut le découragement et la fièvre de la concurrence avec l'oeuvre si-milaire elle rejette, non envisageant que le but à atteindre, tout attachement excessif aux moyens qu'elle a jugés bons et même à l'oeuvre elle-même et d'autres moyens sont meilleurs, d'autres oeuvres plus parfaites.

Elle nous avons en vue surtout les dames qui s'occupent des oeuvres d'assistance, car il existe, en fait d'oeuvres, deux catégories distinctes : oeuvres charitables qui se penchent vers les vaincus de la vie et leur apportent l'aide nécessaire à leur soulagement et à leur relèvement ; oeuvres à tendances proprement sociales qui demandent à leurs adhérents un acte positif d'association et leur confèrent des droits déterminés par des statuts."

Les uns n'exigent aucun effort personnel de leurs bénéficiaires ; les autres imposent à leurs membres des obligations déterminées et, bien que l'on tende à regarder les premières comme un pis aller au regard des secondes qui ont la généreuse ambition de prévoir pour l'avenir, il est à penser que, d'ici longtemps encore, la "dile des uns et des autres" s'avérera nécessaire.

Ainsi que toute démarche hu-

L'IMAGE

Pauvre faune qui vas mourir,
Reflète-moi dans tes prunelles
Et fais danser mon souvenir
Entre les ombres éternelles.

Va, et dis à ces morts pensifs,
A qui mes jeux auraient pu plaire,
Que je rêve d'eux sous les ifs,
Où je passe petite et claire.

Tu leur diras l'air de mon front
Et ses bandelettes de laine,
Ma bouche étroite et mes doigts ronds
Qui sentent l'herbe et le trèfle.

Tu diras mes gestes légers
Qui se déplacent comme l'ombre
Que balancent dans les vergers
Les feuilles vives et sans nombre.

Tu leur diras que j'ai souvent
Les paupières lasses et lentes,
Qu'au soir je danse et que le vent
Dérange ma robe traînante.

Tu leur diras que je m'endors
Mes bras nus pliés sous ma tête,
Que ma chair est comme de l'or
Autour des veines violettes.

Dis-leur comme ils sont doux à voir
Mes cheveux bleus comme des prunes,
Mes pieds pareils à des miroirs
Et mes deux yeux couleur de lune.

COMTESSE DE NOAILLES.

maine, les oeuvres d'assistance comportent certains dangers. Il est utile de les connaître afin de pouvoir s'en garder.

Du fait d'abord qu'elles sont fondées, dirigées, entreprises par des personnes relativement aisées, ayant des loisirs, un peu ou beaucoup d'argent, leurs visées, leurs membres même deviennent facilement suspects aux yeux qu'elles veulent obliger.

Les dames d'oeuvres doivent sentir cela pour faire preuve, en toute circonstance, de l'aimable simplicité, de la discrète charité, de la délicatesse de coeur qui dissimule les malentendus et qui rapproche les esprits. Vis-à-vis de certaines natures, le fait même de leur situation sociale peut peser sur des décisions qui doivent être libres afin de rester efficaces, conduire à une hypocrisie qui, à elle seule, va à l'encontre du bien qu'elles se sont proposé. Un grand détachement personnel, un à un sincère respect de l'indigent, viendra lui aussi à bout de ce genre de difficultés.

Si l'oeuvre proprement charitable présente ses propres périls, elle a aussi ses avantages ; sa grande liberté lui permet, puis-que'elle n'est liée par aucune sorte d'obligation, d'aller d'embée aux plus défectueuses ainsi qu'aux plus méritantes.

Cette liberté d'action peut en outre susciter les initiatives susceptibles de créer des organismes appropriés à des besoins particuliers ou à des besoins, non encore secourus, enfin c'est aux oeuvres dites d'assistance que revient la noble mission de soulager et soutenir les plus faibles, les plus petites, les plus abandonnées, ceux pour lesquels l'effort social n'a pas encore été prévu ou deviendrait trop onéreux et qui ont pourtant grand besoin qu'on leur tende aussi la main.

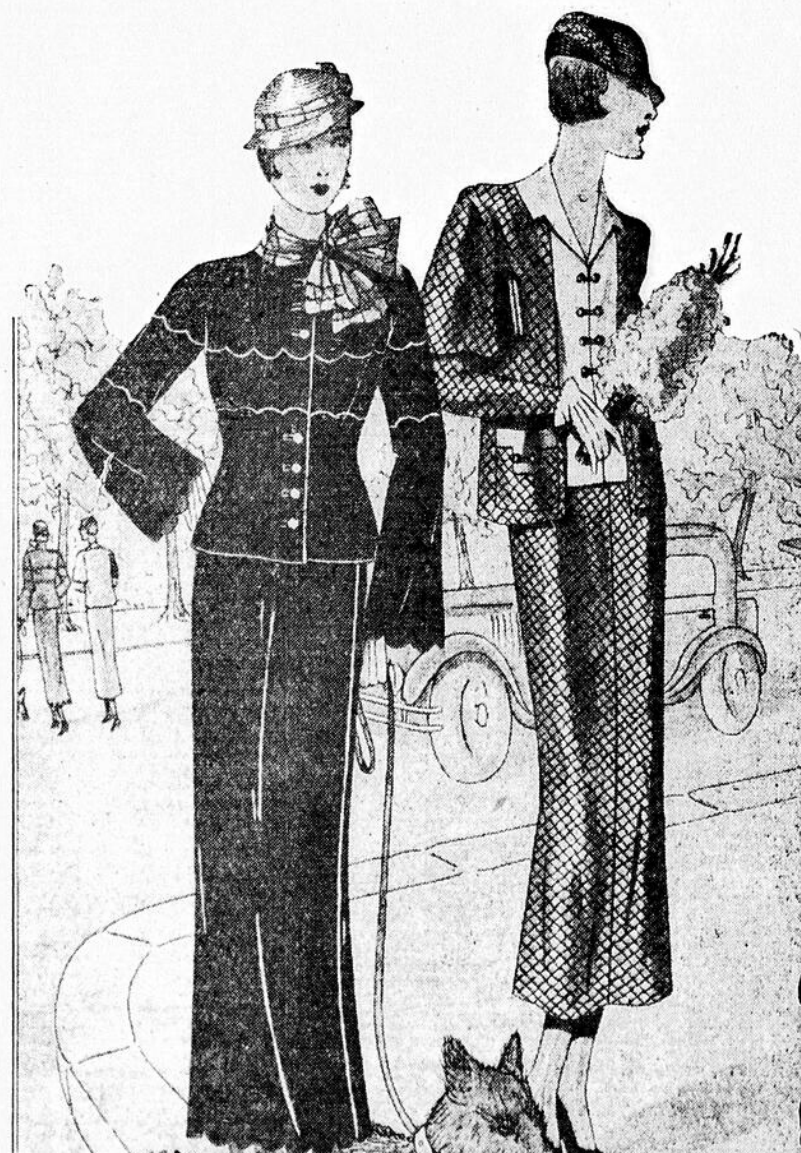
Toutes nos démarches nous engageant, puisque toutes nous mettent à même de rayonner sur autrui quelque chose de nous-mêmes, mais lorsque nous prenons à tâche de guider et soutenir des vies humaines, notre responsabilité s'accroît.

Il ne s'agit pas alors seulement de nous considérer, de regarder uniquement notre bonne volonté, mais de considérer aussi quelles sortes de répercussions ont eues nos actes sur ceux-là que nous voulons secourir.

Ne craignons pas d'assumer ces sortes de responsabilités. Eclairées par la réflexion, guidées par la charité, appuyées sur le détachement, elles sont une noblesse humaine.

FRANCELISE.

TAILLEURS NOUVEAUX



Modèles printaniers de tailleurs du dernier chic.

Les dames d'oeuvres

Le fond des coeurs. — Oeuvres charitables, oeuvres sociales. — Avantages et dangers. — Responsabilités à prendre.

Il en est de différentes catégories ; il y a la petite dame qui emploie le mieux possible un temps qu'elle ne peut dépenser aux soins d'enfants, qu'elle n'a pas ; il y a la dame d'âge, d'âge respectable, voire vénérable, et qui, après avoir usé sa vie au service d'une nombreuse progéniture, arrière-progéniture même, trouve encore des forces pour aider son prochain souffrant. Il y a les débrouillardes et les dévouées tout ensemble, chargées de travaux, de famille et qui

LA PERCEPTION DES TAXES MEILLEURE A LONGUEUIL, CET ETE

C'est le rapport que fait le secrétaire-trésorier. — Disparition de gazoline.

LONGUEUIL, 6. — (Spécial à "La Patrie"). — La perception des taxes à Longueuil est faite mieux que l'an dernier, a déclaré le secrétaire-trésorier, M. J.-A. L'Heureux, à une question que lui posait Son Honneur le maire Thibault, au cours de la séance régulière du conseil, lundi soir. Cela a été le don de jeter une note d'optimisme, surtout après que l'on a appris que la situation au sujet des secours directs n'était pas encore réglée et que la ville n'avait pas beaucoup d'argent pour continuer la distribution de tels secours. On sait que le gouvernement provincial a informé la ville qu'elle devrait pouvoir allouer aux sommes nécessaires pour les secours directs. Lorsque cette nouvelle fut communiquée au conseil, on décida d'écrire immédiatement à Québec pour se plaindre du fait, et pour demander des argent supplémentaires. Hier, soir, M. Michael D. Guimont, au nom du gouvernement, répondit qu'on était en pourparlers avec Ottawa au sujet des secours directs et au sujet de travaux. D'autre part, l'échevin Holmes, président de la Commission de police, affirmait qu'il n'y avait pratiquement plus d'argent pour les secours.

On se souvient que le conseil avait décidé de se rendre en délégation auprès de l'honorable M. Durneau, ministre de la marine, député de Chambly-Verchères aux Communes, pour lui demander son appui dans le but d'obtenir des octrois nécessaires des deux gouvernements pour la construction d'un grand égoût, le tout dans le but de donner du travail au lieu des secours directs. Or la délégation n'a pas encore rencontré M. Durneau parce que les membres du conseil ont été tous occupés. On tentera de se représenter cette semaine.

L'échevin Taylor a fait un excellent rapport au sujet de la nouvelle clinique pour bébés à Longueuil. Il a mentionné le fait qu'au cours d'un mois de fonctionnement, 83 enfants avaient été traités à la clinique. Quarante-huit enfants, a ajouté M. Taylor, ont été inoculés gratuitement contre la diphtérie au lieu d'avoir à payer en tout \$145. Le travail a été jugé très satisfaisant.

Cependant, la clinique ne retirait pas beaucoup de bénéfices puisque seuls ceux qui peuvent payer le font. En conséquence, le conseil verra s'il n'y a pas lieu de faire d'autres octrois pour le service de cette clinique à Longueuil. La question sera étudiée à la Commission d'hygiène dont M. Holmes est le président.

Le comité général du conseil s'est réuni à la séance du 23 juin, à la fin de l'assemblée d'hier. Actuellement, d'après les chiffres en mains, il manque 726 gallons des réservoirs. Les coupables seront recherchés et punis.



Le Journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs de "LA PATRIE" hebdomadaire (Le Cultivateur).

Abonnement — Pour le Canada: Un an, \$1.00; six mois, \$0.50; pour les États-Unis, \$2.00 par an; six mois, \$1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS — "LA PATRIE" hebdomadaire est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions que sous l'angle d'un strict point de vue de l'actualité et des besoins réels de la classe.

"LA PATRIE" hebdomadaire s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles, son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent par le monde. D'autre part ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les œuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" hebdomadaire en lui faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences, ferait de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

Le Cde de Publication de "La Patrie", Limitée, MONTREAL, Canada.

LE SENATEUR L.-A. WILSON EST FETE A COTEAU-DU-LAC



On voit ci-dessus quelques photographies prises par l'artiste de "La Patrie" au cours des fêtes grandioses qui ont marqué, le 2, à Coteau du Lac, la célébration du retour à la santé de l'honorable sénateur L.-A. Wilson et de sa récente nomination comme docteur en droit de l'université d'Ottawa, "honoris causa". On remarque: (1) quelques invités, première rangée, de gauche à droite, M. J. E. Fournier, président d'honneur de la fête, le docteur W. H. Aholst, professeur de l'université de Montréal, Mlle Desmarais, secrétaire du sénateur Wilson; Mme Léon Mercier-Gouin, le docteur Elzéar Deguire, maire de Coteau du Lac et président actif de la fête et l'honorable sénateur Wilson; on remarque aussi dans le groupe, le baron et la baronne von Eysenhardt, M. Léon Kofman, Mme Wren, le docteur J. A. Dauth, M. Silverman, etc. (2) de gauche à droite, M. J. E. Fournier, le docteur Elzéar Deguire, le sénateur Wilson et le docteur W. H. Aholst; (3) l'honorable sénateur Wilson, revêtu de sa toge de docteur en droit, adressant la parole au cours de la fête; (4) la fanfare Wilson, nouvellement organisée accompagnée de la fanfare de Valleyfield, venant saluer le sénateur Wilson à sa résidence; (5) Mme Léon-Mercier-Gouin, adressant la parole devant la foule; (6) le docteur W. H. Aholst, photographié au cours de son discours; (7) le docteur Elzéar Deguire, prononçant le discours d'ouverture; (8) le docteur Anatole Plante, député de Mercier, venu saluer son ami le sénateur Wilson. — (Photos "La Patrie").

5 NOUVEAUX PRETRES AUX TROIS-RIVIERES

Son Excellence Mgr A. O. Comtois préside à la cérémonie des ordinations.

TROIS-RIVIERES, 6. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Son Excellence Monseigneur A. O. Comtois, évêque auxiliaire, a présidé à la cérémonie des ordinations, dans la chapelle du séminaire St-Joseph, MM. les abbés Jules Bettez, Julien Mailhot, Jean Robert, Roland Lemire et Henri Lemire. Les ecclésiastiques suivants furent élevés au sous-diaconat: MM. les abbés Lefebvre, Paul Piquin, Hermann Plante, André Levasseur, Paul Gaudet, Donatien Ducharme et le Frère Auclair de la Fraternité Sacerdotale de la Pointe du Lac.

Les ordres mineurs furent conférés à MM. les abbés Philippe Corvazier, M. l'abbé Julien Mailhot, à la fin de la messe à la chapelle du Précieux Sang; M. l'abbé Jules Bettez chez les Dominicains; M. l'abbé Roland Lemire, à Saint-Maurice; M. l'abbé Jean Robert, à Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Donat Giesbert, à Saint-Jacques; M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les attentats nazis contre la dictature Dollfuss continuent

Deux bombes sont placées dans un trou près du pont de l'important chemin de fer Vienne-Innsbruck-Zurich. — Vitres d'un château voisin, brisées.

LANDECK, Autriche, 6 juillet. — (Presse associée). — L'explosion d'une bombe aux abords d'un des ponts de chemins de fer les plus importants sur la voie principale de la ligne Vienne-Innsbruck-Zurich, a terrifié les environs entre Pians et Strengen, à l'ouest d'ici.

Deux bombes avaient été placées dans un trou à quelques pieds d'un pont franchissant la rivière Trissana, large de 400 pieds. Une seule fit explosion, la voie ne fut pas endommagée, mais toutes les vitres furent brisées dans le château d'Isberg, voisin.

INTELLECTUELS ARRETES. — BADE, Autriche, 6 juillet. Un instituteur et quatre étudiants de l'école du gouvernement ont été arrêtés pour implication dans le récent dynamitage du chemin de fer électrique Vienne-Bade.

Les ordres mineurs furent conférés à MM. les abbés Philippe Corvazier, M. l'abbé Julien Mailhot, à la fin de la messe à la chapelle du Précieux Sang; M. l'abbé Jules Bettez chez les Dominicains; M. l'abbé Roland Lemire, à Saint-Maurice; M. l'abbé Jean Robert, à Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Donat Giesbert, à Saint-Jacques; M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

UN APPEL ENREGISTRE PAR LES 3 ECHEVINS

Disqualifiés par le juge Trahan, à Saint-Jean. — Edile malade.

SAINT-JEAN, 6. — Tous les membres du conseil municipal étaient présents lundi à l'assemblée régulière tenue sous la présidence du maire, George Saint-Jean. Les échevins Adélard Richard, L.-E. Martel et M. Hamel que le juge Arthur Trahan a disqualifiés récemment, y assistaient. Le magistrat décida que les trois échevins mentionnés n'étaient plus membres du conseil municipal, et que, pour une période de cinq ans, devaient s'abstenir de remplir un emploi public. On n'a rien dit du jugement, mais on croit que les intéressés iront en appel.

On donna lecture d'environ quatre-vingt plaintes à l'effet que le rôle de l'évaluation était trop élevé. Les estimations de la cité vont s'occuper de ces requêtes en attendant la prochaine réunion. La salle où eut lieu la réunion pouvait contenir environ 200 personnes, et il y en avait au-delà de 100. La chaleur fut si intense que l'échevin Clifford T. Trotter se sentit malade, et fut conduit chez lui.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.

Les nouveaux lévites furent assistés comme suit: M. l'abbé Henri Lemire, par M. le chanoine Louis Desnoyers, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Roland Lemire, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Saint-Océaire; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Arthur Rousseau, de Saint-Paulin; M. l'abbé Jean Robert, par M. l'abbé Hermilaud Trudel, curé de Saint-Paul de Grand-Mère; M. l'abbé Jules Bettez, par M. l'abbé Donat Giesbert; M. l'abbé Julien Mailhot, par M. l'abbé Henri Lemire, à Sainte-Anne de la Pêradie.